



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2966
6 juin 2025
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

À bas le racisme et les divisions entre travailleurs!



7, 8 et 9 juin à Presles

La Fête

Pages 7 à 10



PHOTOS LO

Leur société

- Bayrou : le voleur et les quarante milliards 3
- Meurtre raciste : ceux qui poussent au crime 3
- Emploi : haro sur les chômeurs 3
- Violence : les réseaux sociaux et leurs concurrents 4
- Macron en Indonésie : un ami à 17 milliards 4
- Le Prolet - Alès : un local communiste attaqué par l'extrême droite 4
- Ascenseurs : nos pannes, leurs profits 4
- Fin de vie : quelle mort digne dans une société indigne ? 5
- Éducation : sois prof et tais-toi ! 5
- Budget : le retour de la TVA antisociale 5
- Attal néodreyfusard : n'est pas Zola qui veut 6
- Fin des ZFE : les vrais pollueurs toujours pas inquiétés 6
- Autoroute A69 : un tribunal ? quel tribunal ? 6
- Nouvelle-Calédonie : libéré pour tous les déportés ! 16
- Le Pen en représentation 16
- Rapatriés d'Indochine : abandonnés dans des camps 16

Dans le monde

- Gaza : massacres et nettoyage ethnique 11
- Liban : quel cessez-le-feu ? 11
- OMS : désengagement des États-Unis... et des autres 11
- Iran : les camionneurs en lutte 12
- Argentine : mobilisation ouvrière en Terre de Feu 12

Dans les entreprises

- Hôpital de La Timone Marseille : les brancardiers du bloc en grève 13
- Renault CDPR - Cergy : un licenciement politique 13
- Nos lecteurs écrivent : hospitalisation à domicile, le stress des soignants 13
- Sécurité sociale : le puits sans fond des exonérations 14
- Fast-fashion : une loi qui protège les profits... bien de chez nous 14
- Territoriaux d'Argenteuil : la colère monte 14
- Chambéry : grève à la collecte des déchets 14
- La Poste : relaxe pour Gaël Quirante et les postiers accusés ! 15
- SNCF - Paris-Nord : face au harcèlement, pas prêts à baisser la tête 15

La Fête de Lutte ouvrière

Le programme et le plan de la Fête 7 à 10

Contre le racisme et les divisions alimentées par la droite et l'extrême droite !

La rencontre PSG-Inter de Milan en Ligue des Champions n'a, bien entendu, pas échappé à la politisation. Il y a d'abord eu ces démonstrations de solidarité avec les Palestiniens. Par dizaines ou par centaines, à Munich, où le match se jouait, ou à Paris, des supporters en ont profité pour faire entendre leur révolte contre le massacre qui se déroule à Gaza. Et ils ont eu bien raison !

Et puis, surtout, il y a eu l'après-match. Dans une ambiance électrisée par la victoire et la liesse, des incidents ont éclaté sur les Champs-Élysées et aux abords du Parc des Princes. Les violences de quelques dizaines de jeunes crétins ont immédiatement été montées en épingle par le ministre de l'Intérieur Retailleau, qui a dénoncé « *les barbares qui ont envahi les rues de Paris* ».

A suivi un déluge de propos haineux venus de la droite et de l'extrême droite, assimilé, comme l'avait fait le repris de justice Sarkozy, les jeunes des quartiers populaires à de la racaille.

Cela fait des mois que Retailleau, Darmanin, Le Pen et Bardella s'emparent de tout fait divers impliquant un jeune issu de l'immigration ou un musulman pour cracher leur venin xénophobe et rivaliser de propositions réactionnaires. Il y a une dizaine de jours, ils ont cherché à faire peur en agitant un rapport sur les Frères musulmans.

Eux, qui se taisent face aux dérives des institutions catholiques comme Notre-Dame de Bétharam, deviennent hystériques face à la religion musulmane.

Faisant l'amalgame entre islam, islamisme et terrorisme, ils se sont tous engagés dans une surenchère contre le voile. Les mêmes qui avaient critiqué la proposition de Le Pen et de Bardella d'interdire le voile dans l'espace public sont en train de la reprendre à leur compte sous une forme ou une autre. Et ce n'est évidemment pas le sort des femmes qui les préoccupe ! Leur seul et unique but est de jeter la suspicion sur tous les musulmans.

C'est aussi la spécialité des médias du groupe Bolloré (Cnews, Europe1, JDD...) qui diffusent en boucle leur poison raciste. Pour eux, les bas salaires, le chômage et les fermetures d'entreprise ne sont même plus des sujets : les seuls problèmes qui se posent sont liés aux immigrés, c'est-à-dire aux travailleuses et aux travailleurs les plus exploités.

Et ce ne sont pas que des mots ! Il ne se passe

pas un jour sans une nouvelle mesure contre les étrangers. Depuis que Retailleau est ministre de l'Intérieur, les démarches pour renouveler un titre de séjour ou se faire naturaliser sont encore plus difficiles. Face à l'impossibilité de prendre rendez-vous auprès de la préfecture, des dizaines de milliers de travailleurs, qui étaient en règle, sont devenus sans papiers et sans travail.

Dans cette atmosphère chauffée à blanc, la presse relève la recrudescence des actes antisémites. Mais il y a aussi une montée des agressions contre les musulmans.

Il y a un mois, le jeune Aboubakar Cissé a été poignardé dans une mosquée du Gard. Et samedi

31 mai, dans le Var, un raciste a tiré sur ses voisins tunisien et turc, tuant l'un et blessant l'autre. Le racisme et la xénophobie diffusés par les sommets de l'État ne font pas que diviser les travailleurs, ils tuent.

Pour mesurer le danger qui nous menace tous, il faut regarder ce qui se passe aux États-Unis. Aujourd'hui, Trump organise des rafles de migrants qu'il déporte spectaculairement au Salvador. Il coupe les vivres à des universités prestigieuses qui refusent de livrer les étudiants ayant manifesté contre la guerre à Gaza. Il licencie des dizaines de milliers de fonctionnaires, imposant un recul pour les classes populaires américaines.

En France, aux États-Unis comme partout, la propagande anti-immigrés sert à faire diversion et à empêcher les travailleurs de s'en prendre aux véritables responsables des reculs de la société, c'est-à-dire aux Trump, Macron et à leurs amis capitalistes. Elle sert à diviser la classe ouvrière et à l'empêcher de prendre conscience de la force qu'elle représente.

Cette montée des idées réactionnaires, xénophobes et racistes fait partie de l'évolution chauvine et guerrière de la société, que nous devons combattre de toutes nos forces.

L'avenir ne peut pas être de nous barricader contre plus pauvres que nous, ni d'en avoir peur. Quand on est à la merci d'un patron, quelles que soient notre origine, notre couleur de peau, nos croyances ou nos idées, nous faisons tous partie du camp des travailleurs. Et chacun doit prendre sa place dans le combat à mener contre l'exploitation et pour changer la société.

Il n'y aura jamais un combattant de trop dans le camp des travailleurs !

Nathalie Arthaud



GALLICA

Affiche de mai 68.

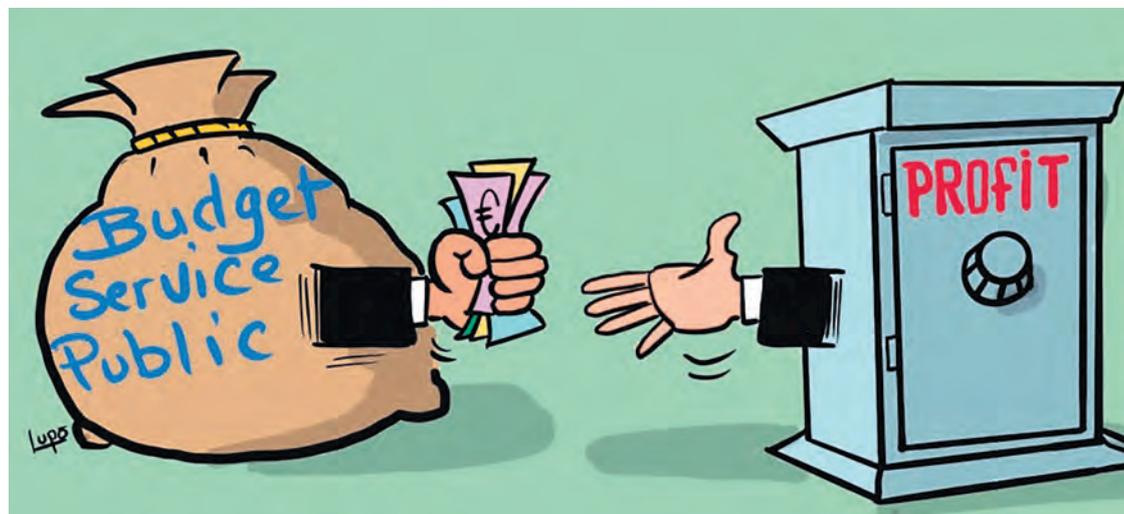
Bayrou : le voleur et les quarante milliards

Le 27 mai, dans une interview, le Premier ministre, au nom du « retour à l'équilibre des finances publiques » en trois ou quatre ans, a annoncé que quarante milliards d'euros d'économies sont au programme du budget 2026.

Bayrou veut présenter aux travailleurs la note d'une dette qui n'est pas la leur. Il justifie ses futures attaques, qu'il appelle pudiquement des « efforts », par le déficit du budget de l'État, qui s'aggrave. Le poste de dépenses qui augmente le plus est le remboursement de la dette publique, dit « service » de la dette, passé de 30 milliards d'euros en 2020 à 59 milliards en 2024. Des économistes craignent un emballement supplémentaire du fait de la montée des taux d'intérêt, c'est-à-dire des exigences des créanciers.

Mais qui sont-ils, ces créanciers, et qu'est-ce qui a alimenté cette dette, qui s'élevait à 3 300 milliards d'euros fin 2024, en cumulant les emprunts des différentes administrations publiques ? La réponse tient en un mot : le capital. Ce

sont en effet des capitalistes qui prêtent à l'État, ainsi qu'aux hôpitaux, aux collectivités locales, à l'Assurance maladie. Dans la foulée de la crise des subprimes de 2008, résultat de la politique des banques, l'État a arrosé celles-ci de centaines de milliards d'euros pour les sauver de la faillite. La dette publique a ainsi fait un bond de 500 milliards d'euros entre 2007 et 2011. Pour trouver cet argent, l'État a emprunté, parfois auprès des mêmes banques ! Et depuis, elles s'enrichissent avec les intérêts d'une dette qui a servi à les sauver. Lors de la pandémie de 2020, Macron a récidivé avec son « quoi qu'il en coûte », qui fut une aubaine pour le patronat. À chaque fois, les dirigeants ont prétendu qu'il s'agissait de l'intérêt général. Mais la dette a beau être qualifiée



de « publique » pour dire que ce serait celle de toute la population, elle est bien celle des capitalistes.

Bayrou a également affirmé, sans sourciller, non seulement que « tout le monde » payerait, mais que ce serait de façon « la plus juste possible ». Le prétendre est un peu gros, mais

fait partie du métier d'un vieux politicien comme lui. Macron, de son côté, avait laissé entendre quelques jours plus tôt qu'il envisageait une augmentation de la TVA, avec l'argument, tout aussi grossier, que les consommateurs plus riches paieraient plus. En réalité, la TVA est un impôt injuste

car il n'est pas progressif et, comme tous les impôts, il est une façon de prendre dans les poches des classes populaires pour alimenter les coffres-forts des possédants.

Les travailleurs n'ont aucune raison d'accepter le racket de Bayrou et Macron.

Thomas Baumer

Meurtre raciste : ceux qui poussent au crime

Le 31 mai à Puget-sur-Argens dans le Var, Hichem Miraoui, un homme de nationalité tunisienne, a été assassiné par balle par son voisin français.

Celui-ci a également blessé un homme d'origine turque. Le mobile du meurtrier ne fait pas de doute. Des vidéos à caractère raciste ont été publiées avant et après les tirs, appelant à s'en prendre aux étrangers.

Critiqué pour la lenteur de sa réaction au lendemain du meurtre d'Aboubakar Cissé, poignardé dans une mosquée à la Grand-Combe le 25 avril, le ministre de l'Intérieur Retailleau s'est senti obligé d'exprimer dès lundi 2 juin sa « ferme condamnation de ce crime raciste », de présenter les condoléances du gouvernement français à la famille et d'assurer qu'un tel crime sera puni « de la peine maximale ».

Bonnes relations

diplomatiques obligent, Retailleau s'est rendu le lendemain, mardi 3 juin, à l'ambassade de Tunisie en France. Il faut bien de temps en temps, quand on est ministre, endosser le costume d'homme politique responsable et faire les déclarations de circonstance.

Avec une totale hypocrisie, Retailleau est allé jusqu'à déclarer que « le racisme, en France et ailleurs, est un poison et, on le voit bien, c'est un poison qui tue ». Mais qui donc distille ce poison raciste ? C'est le même Retailleau, en concurrence avec le RN, qui fait en permanence des discours anti-musulmans qui alimentent la haine et encouragent les meurtriers.

L'avocat de la famille d'Hichem Miraoui – qui avait aussi défendu celle d'Aboubakar Cissé – a déclaré que ce meurtre est « le fruit d'une atmosphère qui existe dans le pays depuis maintenant quelques mois, quelques années, et qui se durcit chaque jour un peu plus », et « qu'on assiste à des pompiers pyromanes qui viennent éteindre le feu qu'ils ont eux-mêmes allumé. » On ne peut que partager ce jugement. Les Retailleau et autres qui agitent la prétendue menace de l'étranger sont effectivement des pyromanes, et ils ne sont pas près d'éteindre les feux de la haine raciste. C'est une arme dont ils ont besoin, non seulement pour leurs calculs électoraux de bas niveau mais parce qu'elle a une fonction : tenter de détourner la colère des classes populaires.

Aline Retesse

Emploi : haro sur les chômeurs

Les coups continuent de pleuvoir sur les travailleurs privés d'emploi. Il faut déjà avoir travaillé plus longtemps pour ouvrir des droits à une indemnisation dont la durée et le montant ont baissé.

Le décret publié au *Journal officiel* le 31 mai ajoute de nouvelles sanctions contre ceux considérés comme pas suffisamment actifs dans leur recherche d'emploi.

Ce nouveau régime de sanctions prévoit de réduire l'allocation du demandeur d'emploi visé d'au moins 30 % pendant un à deux mois. En cas de « manquement répété », la suspension, voire la suppression totale ou partielle de l'indemnisation pourrait aller jusqu'à quatre mois. Les sanctions s'abattent aussi sur les allocataires du RSA, menacés de perdre leurs quelques centaines d'euros s'ils n'effectuent pas quinze heures d'activité hebdomadaire. Avec ces mesures, le gouvernement prétend « remobiliser » et même « accompagner vers l'emploi » les

chômeurs. Au moment où il laisse les mains libres au patronat, qui supprime des dizaines de milliers d'emplois, c'est d'un cynisme révoltant !

Mais c'est pain bénit pour le patronat et le gouvernement : faire passer les chômeurs pour des fainéants qu'il faut surveiller et punir pour les remettre au travail permet de diviser les travailleurs et de les affaiblir en désignant le voisin sans travail comme responsable de la dégradation de leur situation. Et si cette démagogie peut, en plus, contraindre les chômeurs à accepter de travailler à n'importe quelles conditions et salaire, c'est un moyen de faire reculer l'ensemble du monde du travail.

Nadia Cantale



Dans une manifestation contre l'islamophobie, en 2019.

Violence : les réseaux sociaux et leurs concurrents

Lundi 2 juin, Aurore Bergé, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, a déclaré au micro de BFMTV qu'il fallait mettre fin aux contenus violents qui circulent sur les plateformes comme Meta, Tiktok, Snapchat, X et autres.

En compagnie de quelques autres ministres ou responsables gouvernementaux, la ministre macroniste avait réuni les responsables de ces réseaux pour leur rappeler qu'ils ne doivent pas laisser passer des discours de haine et de violence.

De fortes paroles accompagnaient ces mises en garde contre les dérives : « Il y a ce qui doit être supprimé immédiatement [...] (pédo-criminalité, apologie du terrorisme...) mais le reste, a-t-elle dit, ne devrait pas être discuté, comme si après un contenu haineux,

vous aviez droit à une deuxième chance et à une troisième chance ». Et de menacer les récalcitrants d'une application du règlement d'août 2023 et d'amendes allant jusqu'à 6 % de leur chiffre d'affaires...

Le simple fait de répéter ce genre de remontrance depuis des années prouve à lui seul son inefficacité en même temps que l'ampleur de certaines dérives dans une société qui secrète le mépris des femmes, le racisme, les comportements violents et inspire les désaxés en tout genre.



Et si certains véhiculent le racisme et l'apologie des comportements violents, leur audience tout compte fait n'atteint pas celle de grands médias réactionnaires qui cataloguent des événements comme « terroristes » avant même toute confirmation, qui ouvrent leur micro aux Retailleau, Darmanin et Le Pen, aux revanchards nationalistes ou autres pourfendeurs d'immigrés.

Sylvie Maréchal

Le Prolé - Alès : un local communiste attaqué par l'extrême droite

Vendredi 30 mai, lors de la FERIA d'Alès, une douzaine de militants d'extrême droite du Bloc montpelliérain ont provoqué une violente bagarre au café Le Prolé.

Ce lieu associatif héberge entre autres le local du Parti communiste (PCF). Il y a eu une vingtaine de blessés, dont un sérieux avec hospitalisation en urgence.

L'agression avait été préméditée puisque, quelques jours auparavant, des militants du Bloc montpelliérain étaient déjà venus apposer leurs autocollants en guise de provocation. En choisissant le week-end de l'Ascension, où il y avait foule, les militants d'extrême droite, armés de bombes gazeuses et de gants

coqués, voulaient faire publiquement une démonstration de force et intimider.

Pour dénoncer cette attaque, le PCF a appelé lundi 2 juin à un rassemblement devant la sous-préfecture. Près de 1 000 personnes s'y sont retrouvées, dont des militants du Parti et des Jeunes communistes, de la France insoumise, de Lutte ouvrière, de la CGT, des organisations anarchistes et des élus locaux.

Fabien Roussel, secrétaire national du PCF, y a pris la parole, réclamant de

Retailleau, ministre de la droite extrême, qu'il dissolve ce groupuscule. Il a peu de chances d'être entendu, tant la prolifération de tels groupuscules est encouragée, non seulement par les résultats du RN, mais aussi par le discours raciste et anti-immigrés de ce même ministre de l'Intérieur ou des médias aux ordres !

Et ce discours haineux peut tuer, comme on le voit alors que l'assassinat raciste dans le Var vient s'ajouter à celui, il y a un mois seulement, d'un jeune Malien dans la mosquée de la Grande-Combe, toute proche.

Correspondant LO



Alès, rassemblement du 2 juin 2025 devant la sous-préfecture.

Macron en Indonésie : un ami à 17 milliards

« Je suis impatient de rencontrer de nouveau mon frère le président Prabowo Subianto, un bon ami », déclarait Macron en arrivant en Indonésie, le 27 mai, louant une relation « à la fois très stratégique et amicale ».

Le président en question, ancien militaire et homme d'affaires, est aussi le gendre de feu le dictateur Suharto, qui mit au pas toute la population et massacra des dizaines de milliers de militants communistes dans les années soixante. Dans les pas de son beau-père, Prabowo Subianto, ancien commandant des forces spéciales, est accusé de nombreuses exactions contre toute voix contestant le pouvoir. Cela ne semble pas freiner l'enthousiasme fraternel de Macron, qui répond aux

critiques que l'Élysée « ne se mêle pas des questions de politique intérieure » et que « dans les faits, on est dans une démocratie, puisqu'il a été élu ».

Une fois ce brevet de respectabilité démocratique décerné, Macron a donc laissé libre cours à ses sentiments amicaux qui se sont traduits, si l'on en croit le communiqué de l'Élysée, en 17 milliards de contrats signés et une lettre d'intention dans laquelle le gouvernement indonésien s'engage à commander des Rafale supplémentaires à Dassault, des frégates et des sous-marins à Naval Group et autres engins de mort à KNDS France.

C'est bien connu, les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

N. C.

Ascenseurs : nos pannes, leurs profits

En France, un million et demi d'ascenseurs tombent en panne chaque année. Les habitants des immeubles restent coincés au rez-de-chaussée ou chez eux.

Otis, Schindler, Koné, TKE (anciennement ThyssenKrupp) sont les quatre multinationales qui se partagent le marché des ascenseurs. Elles réalisent, à elles quatre, un chiffre d'affaires de 60 milliards dans le monde, dont 3 milliards en France. Ce chiffre devrait atteindre 100 milliards d'ici 2030, selon une enquête de Credit Suisse.

Ces groupes assurent la fabrication des ascenseurs et des pièces détachées. Les ascenseurs sont un moyen de transport, certes court, mais qui n'en est pas moins le premier en France, avec en moyenne 100 millions de trajets quotidiens. On comprend donc le caractère lucratif de ce marché. Ces grands groupes imposent en outre l'abonnement obligatoire à des contrats de maintenance. On compte trois pannes par an en moyenne pour chaque ascenseur de France. Les compagnies sont assurées d'avoir à gérer la panne et peuvent alors vendre un nouvel ascenseur



COURRIER DE L'OUEST

ou bien des pièces détachées de leur propre fabrication. Les pannes peuvent aussi donner matière à s'enrichir. Quant aux temps d'attente pour les réparations, les compagnies en sont responsables aussi car elles gèrent leurs propres effectifs.

La personne âgée coincée dans son appartement au quinzième étage sans pouvoir descendre faire ses courses et l'ambulanceur forcé de descendre ces quinze mêmes étages en portant le patient dans son fauteuil... seront ravis de savoir que leur désarroi et leur fatigue rapportent des milliards aux actionnaires de ces grands groupes.

Joséphine Sina

Fin de vie : quelle mort digne dans une société indigne ?

Mardi 27 mai, le texte sur le droit à l'aide à mourir a été adopté à l'Assemblée nationale par 305 voix contre 199. Mais il n'a pas encore passé le barrage du Sénat.

Cette nouvelle loi, beaucoup plus restrictive que dans bien des pays d'Europe, permettra à une personne majeure atteinte d'une affection grave et incurable de décider, sous réserve de l'accord d'un médecin, de mettre fin à son existence si elle estime que ses souffrances physiques ou psychologiques sont insupportables malgré les traitements. La décision du patient en souffrance sera donc soumise à l'accord d'un médecin, qui consultera un collège de confrères. Le médecin pourra faire valoir une clause de conscience.

La droite catholique s'est

opposée au droit à l'aide à mourir pendant des années et continue de le faire. Pour elle, y recourir s'apparenterait à un suicide qui remettrait en cause « la volonté de Dieu ». Bayrou, en tant que Premier ministre, a donc voulu séparer les deux textes, l'un sur les soins palliatifs et l'autre sur l'aide à mourir, pour permettre aux députés de droite de voter plus facilement contre ce dernier. Il n'est donc pas dit que le texte passe tel quel puisqu'il doit être présenté au Sénat.

Pour autant, le député rapporteur du projet, Olivier Falorni, s'est réjoui bien vite en affirmant que cette

loi porte « en son cœur les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité » et permettra de choisir une mort digne. Mais dans une société de classe, ce n'est pas si simple et cette nouvelle loi n'est qu'un modeste progrès.

Aujourd'hui, de nombreuses personnes malades ou simplement âgées sont obligées de renoncer à certains médicaments dits de confort parce qu'ils ne peuvent pas les payer. À l'hôpital, des malades sont poussés dehors faute de place et nombre d'entre eux vont mourir chez eux, sans soins palliatifs. À ce titre, la nouvelle loi votée promet d'ajouter un milliard au financement de ces soins mais cette somme, d'après les professionnels, sera insuffisante et ne permettra pas de faire face au vieillissement de la



MAX PPP

population. Quant au choix « libre et éclairé », combien de personnes aux revenus modestes seront tentées de choisir l'aide à mourir par crainte d'être à terme une charge financière pour leur famille ?

Cette loi peut apparaître comme un progrès acquis

après un processus laborieux et interminable, mais dans une société qui ne connaît pas la justice sociale, quand on est pauvre, on ne peut pas plus espérer avoir une mort digne qu'on n'a pu vivre dans des conditions vraiment dignes.

Aline Urbain

Éducation : sois prof et tais-toi !

Mercredi 28 mai, 150 personnes se sont rassemblées devant le lycée Janot et Curie de Sens, dans l'Yonne, à l'appel des syndicats pour soutenir une enseignante suspendue depuis le 31 mars après qu'elle a organisé une minute de silence pour Gaza.

À la demande d'élèves émus et révoltés par les massacres à Gaza, l'enseignante de physique-chimie avait accepté d'organiser une minute de silence à la fin de son cours, les élèves ne souhaitant pas y participer étant libres de sortir. Cinq jours plus tard, elle était convoquée par le rectorat et suspendue, en conservant son salaire mais avec interdiction de paraître dans le lycée. Le prétexte invoqué est le manquement au

« respect de la neutralité ».

Les déclarations d'intention de l'Éducation nationale sur la formation de l'esprit critique des jeunes sont donc limitées aux sujets et aux indignations préalablement approuvées et dûment tamponnées par le gouvernement, dont on mesure d'ailleurs toute l'hypocrisie quand il fait mine de s'émouvoir des atrocités qui se produisent à Gaza.

Cette sanction s'ajoute à d'autres mesures arbitraires

qui frappent des enseignants, militants syndicaux ou non. La semaine précédente, un autre rassemblement avait eu lieu en Seine-Saint-Denis pour protester contre la mutation forcée de cinq enseignants de collèges de ce département.

Différents rassemblements se sont déroulés les 3 et 4 juin, pour protester contre les sanctions, qu'elles soient ouvertes ou déguisées comme les mutations pour raison de service, auxquelles l'Éducation nationale semble avoir de plus en plus facilement recours pour sanctionner les fortes têtes.

A. U.

Budget : le retour de la TVA antisociale

Après Macron, Bayrou a relancé la piste de la TVA sociale au menu des attaques antiouvrières du futur budget de l'État. Derrière ce nom trompeur se cache un cadeau exclusivement destiné au grand patronat.

La TVA sur certains produits serait augmentée, en échange de quoi les entreprises auraient droit à une nouvelle baisse des cotisations qu'elles doivent payer sur les salaires. Ces cotisations dites patronales, mais qui font bien partie de la masse salariale, servent entre autres à financer les caisses maladie, chômage, retraite, etc. Il s'agirait donc d'un manque à gagner pour les caisses et pour les services qu'elles rendent aux salariés.

Ceux qui prônent cette nouvelle baisse des cotisations dues par les patrons veulent faire croire que cela profitera aux travailleurs et à leur pouvoir d'achat puisque les patrons pourraient en retour augmenter les salaires. C'est une fable grossière car on n'a jamais vu une subvention d'argent public ou une exonération d'impôt inciter le patronat à embaucher ou à augmenter les salaires !

En 2023 déjà, 57 milliards d'euros de recettes de la TVA avaient été affectés à la Sécurité sociale pour compenser des allègements de cotisations au profit des patrons. Mais quel travailleur a vu son salaire augmenter dans le même temps ?

Pour obtenir des augmentations de salaire, il faudra les imposer aux capitalistes et les prendre sur leurs profits. C'est cette idée essentielle que voudraient faire oublier tous ceux qui pleurent sur la prétendue lourdeur des cotisations patronales.

Sans surprise, le Medef applaudit donc des deux mains le projet de TVA sociale du gouvernement. Ce nouveau cadeau aux entreprises serait, par le biais d'une augmentation de la TVA, une attaque en règle contre le pouvoir d'achat des classes populaires. La TVA s'applique en effet à tous les produits de la vie courante, y compris ceux de première nécessité. Elle ampute donc bien plus le pouvoir d'achat des plus modestes que celui des riches. Et c'est cet impôt-là, le plus injuste de tous, que le gouvernement veut encore augmenter !

Marlène Stanis



Attal néodreyfusard : n'est pas Zola qui veut

Gabriel Attal, ex-Premier ministre de Macron et aujourd'hui chef des députés du parti présidentiel, a déposé un projet de loi pour élever feu Alfred Dreyfus au rang de général de brigade.

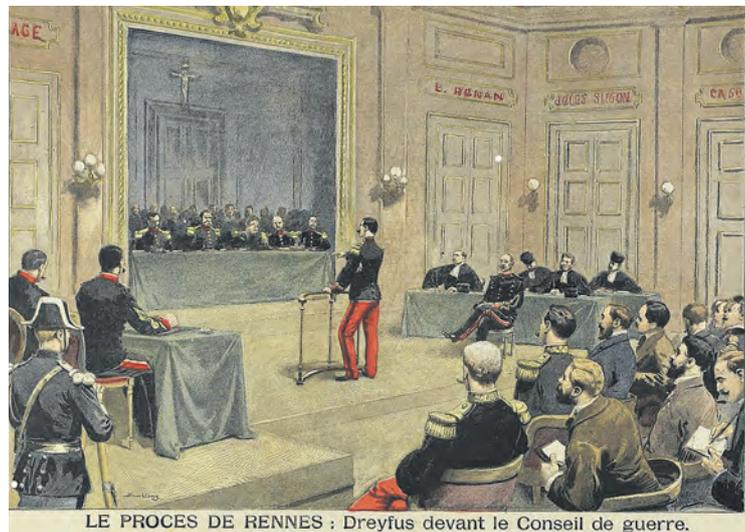
Dreyfus était capitaine lorsqu'il fut accusé d'espionnage au profit de l'Allemagne, en 1894. Condamné en 1895, dégradé, il fut envoyé au bagne de l'île du Diable, en Guyane. Il apparut alors que Dreyfus était victime d'un complot que la hiérarchie militaire refusait absolument de reconnaître. Bien au contraire, l'état-major et tous les milieux réactionnaires, l'Église, les cléricaux, les partis de droite, les royalistes, etc., menaient campagne sur le thème « Dreyfus est coupable parce que juif ». Le journal *La Croix* se targuait

alors d'être le premier journal antisémite de France et des politiciens se faisaient élire sur un programme « antijuif ».

Grâce à la campagne des « dreyfusards », dont le plus connu fut Émile Zola, appuyés par les partis et militants ouvriers, Jaurès en tête, Dreyfus fut sorti du bagne au bout de quatre ans, rejugé, recondamné puis gracié par le président de la République. Enfin, en 1906, il fut innocenté, réhabilité, réintégré dans l'armée et décoré de la légion d'honneur pour solde de tout compte.

Dans la légende

républicaine telle qu'on l'enseigne aux enfants des écoles et aux députés conformistes, l'affaire Dreyfus est devenue le symbole du sursaut républicain et de la victoire contre l'antisémitisme. Certes, le pouvoir politique civil a contraint l'état-major à réintégrer Dreyfus, mais la hiérarchie militaire n'a, en fait, jamais admis son crime et a refusé systématiquement toute forme de réparation. Aujourd'hui encore, c'est le pouvoir politique, pour ses raisons propres, qui doit passer par une loi pour obliger l'armée à donner à Dreyfus le grade qu'il aurait atteint s'il n'était pas passé par le bagne. Le sursaut républicain n'a jamais effleuré l'état-major ni en 1906 ni depuis.



LE PROCES DE RENNES : Dreyfus devant le Conseil de guerre.

LE PETIT JOURNAL

L'antisémitisme n'a évidemment pas disparu avec la réhabilitation de Dreyfus, il est même arrivé au pouvoir en 1940, sans beaucoup de protestations de l'État, des classes possédantes ou de leurs représentants. Il reste prêt à resurgir aujourd'hui comme hier.

Pour bien des responsables politiques, la lutte contre l'antisémitisme, dont la promotion posthume de Dreyfus fait partie, est

aujourd'hui le masque poli du soutien sans faille à Israël, c'est-à-dire à la stabilité de l'ordre impérialiste au Moyen Orient. Mais les alliances peuvent changer, pourvu que l'ordre reste. Dans ce cas, nombre de prétentions dreyfusardes d'aujourd'hui s'évaporerait, et pas seulement dans les rangs du RN, cet héritier en ligne directe de l'antisémitisme politique français.

Paul Galois

Fin des ZFE : les vrais pollueurs toujours pas inquiétés

Le 28 mai, une majorité de députés, principalement de LFI, du RN et de LR, ont voté la suppression des zones à faibles émissions (ZFE) qui interdisaient la circulation des véhicules les plus polluants dans les grandes agglomérations.

La pollution de l'air est une catastrophe qui, d'après Santé publique France, tue chaque année 40 000 personnes en France. Mais les ZFE sanctionnent avant tout les travailleurs ayant souvent de vieux véhicules parmi les plus polluants alors qu'ils ne sont pas responsables de cette pollution mais au contraire en sont les victimes.

Les voitures les moins polluantes sont souvent les plus récentes et donc... les plus inaccessibles pour le budget d'un ouvrier, d'autant plus que les trusts automobiles ont fait grimper

les prix des véhicules neufs. De plus, les salariés les plus modestes sont bien souvent obligés d'avoir une voiture, notamment pour le travail, car ils habitent de plus en plus loin des centres-villes, du fait de la spéculation immobilière et des bas salaires. Cet éloignement est aggravé par le manque de transports en commun, principalement dans les banlieues ouvrières.

Et puis, les ZFE ne concernent pas seulement les centres-villes. Celle de Paris englobe toutes les villes à l'intérieur de l'A86, donc des villes ouvrières

comme Gennevilliers, La Courneuve, etc. Les plus pauvres étaient donc interdits de circuler même dans leur propre ville !

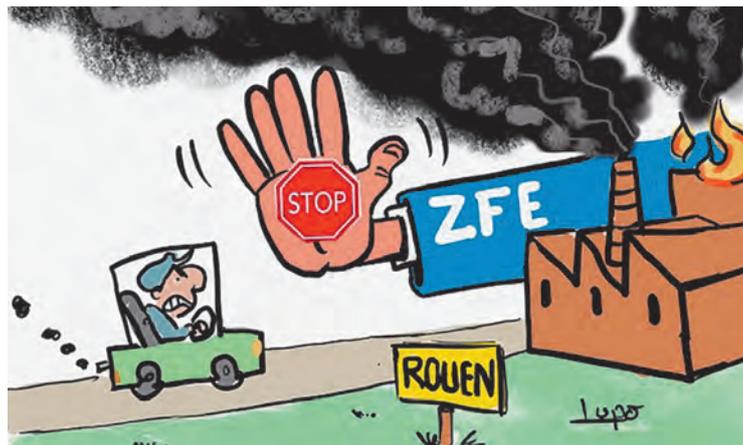
Le débat politique pour ou contre les ZFE porte donc sur le choix entre crever à petit feu de l'air pollué ou bien ne plus pouvoir se déplacer ! Aucun ne veut s'attaquer aux capitalistes, dont les choix sont responsables de la pollution. Par exemple, les trusts de l'automobile n'ont jamais vraiment cherché à fabriquer des voitures non polluantes.

Pendant toute une période ils ont même tout fait, avec la complicité de l'État, pour pousser la population à acheter des voitures diesel. Ils ont caché, en achetant des chercheurs, que les particules fines émises par leurs moteurs étaient un vrai poison.

Ils ont même truqué les résultats des tests de pollution. PSA, toujours en pointe dans le mensonge, avait même dit que, grâce aux filtres à particules qui équipaient ses moteurs, l'air sortait plus pur du pot d'échappement qu'il n'était entré dans le moteur !

Avec ou sans ZFE, c'est d'abord le profit qui pourrit la vie des travailleurs.

Arnaud Louvet



Autoroute A69 : un tribunal ? quel tribunal ?

Alors que le tribunal administratif de Toulouse avait le 27 février annulé l'arrêté préfectoral autorisant le projet d'autoroute A69, la cour administrative d'appel de Toulouse a accordé le « sursis à exécution » demandé par l'État et le concessionnaire Atosca, qui permet de poursuivre les travaux.

Le premier tribunal avait tranché pour l'arrêt de travaux, qui n'avaient pas de raison impérieuse d'intérêt public majeur (RIJPM). Effectivement, cette portion d'autoroute devant relier Toulouse et Castres sur 53 kilomètres ne faisait que doubler une nationale, détruisant au passage une partie de la végétation, pour un gain de temps de seulement 20 minutes.

Mais, pour les dirigeants d'entreprises locales, à commencer par le groupe pharmaceutique Pierre Fabre, qui ont investi dans ce projet qu'ils ont qualifié d'indispensable, et les notables et les politiciens qui s'aplatissent devant eux, il n'est pas question d'accepter un jugement qui leur soit défavorable. Ils ont trouvé la solution : s'adresser à la cour d'appel, qu'ils

jugent plus souple, afin qu'elle s'assoie sur le précédent jugement. Et, effectivement, cette dernière a trouvé que l'avancée des travaux justifiait qu'ils soient poursuivis jusqu'au bout.

Il ne manquait plus à ce feuilleton qu'un dernier épisode : le 2 juin, une motion de rejet préalable votée à l'Assemblée nationale devrait permettre d'éviter toute remise en cause de cette autoroute A69 et de poursuivre les travaux... Et voilà, le tour est joué ! La loi ? quelle loi ? Ces grandes fortunes et leurs valets locaux qui arrosent la population de leurs leçons de morale n'en ont que faire. Seuls comptent leurs caprices de riches, quitte à balayer les opinions et le mode de vie des habitants d'une région.

Marianne Lamiral



La Fête de Lutte ouvrière à Presles

Samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 juin



Meeting de bienvenue samedi à 17 heures avec Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier

Meetings avec Nathalie Arthaud dimanche et lundi à 15 heures



PHOTOS P7 A 10: LO

Les spectacles Au Grand Podium

Samedi

- **Hélène Piris**: chansons déjantées
- **Clarika**: 30 ans de chanson française
- **Hippocampe fou**: du rap aux flows acrobatiques et textes percutants

Dimanche

- **Mymytchell**: chansons poétiques et politiques
- **Les Fatals Picards**: chansons engagées et enragées
- **Ti'bal Tribal**: un petit bal de tous les accents
- **Ziveli Orkestar**: chaleur des cuivres d'une fanfare balkanique



BLUE LINE PRODUCTIONS

Hippocampe fou.

Lundi

- **Marcela**: chansons tziganes
- **The Moonlight Swampers**: reprises rock

Forums d'entreprise de Lutte ouvrière

- **Les ravages du capitalisme dans le monde du travail**: accidents, décès, maladies professionnelles
- **Les travailleurs des industries de l'armement**: face à la propagande guerrière et nationaliste
- **Fonction publique territoriale**: dégradation des conditions de travail
- **Les transports urbains**: organisés en vue des profits patronaux
- **La santé**: malade du capitalisme
- **Les travailleurs du transport aérien**: contre les frontières dressées par les patrons
- **Michelin - Cholet**: la lutte contre les licenciements
- **Centres d'appel**: l'exploitation au bout du fil
- **Automobile**: souverainisme et protectionnisme, un poison pour les travailleurs
- **Cheminots et usagers**: face à la course aux profits et à la privatisation
- **Des PTT à La Poste**: moins de courrier, plus de travail
- **Chantiers navals de Saint-Nazaire**: 10 000 travailleurs, 75 nationalités, 600 employeurs, UNE seule classe ouvrière
- **Aéronautique**: profits en hausse et volonté de mise au pas des travailleurs
- **Aides à domicile**: besoins criants, moyens insuffisants, salaires minables
- **Sous-traitance informatique**: exploitation 2.0
- **Stellantis - Poissy**: les premières réactions des travailleurs face à la fermeture annoncée
- **Renault**: De Meo assure les profits... et son propre salaire sur le dos des ouvriers
- **Dans la chimie**: les travailleurs face à la guerre économique

Au Théâtre de Verdure

Samedi

- **Rose dei venti**: chants polyphoniques (corses, italiens, polonais, français...)
- **Booze & Riots**: irish folk
- **Yasmin Berber**: chanson française
- **The Gut Girls, de Sarah Daniels**: atelier théâtre. Des ouvrières dans l'Angleterre de 1900.
- **Orée**: rock alternatif grunge
- **Ensemble Pteroptero**: musique grecque à écouter et à danser

Dimanche

- **Rouge Java**: chanson réaliste
- **Le chant de grève des sardinières de Douarnenez**: chorale

- **Et si?**: spectacle musical autour des poèmes de Tim Burton
- **À la ligne, de J. Ponthus**: par la Compagnie L'échappée
- **La Brise du Mammoth**: jazz rap
- **Jean Philippe Apro Groupe**: fusion, rock, blues, jazz, chanson française
- **Soirée Électro Dance Music**

Lundi

- **Ça roulotte**: jazz manouche
- **La France, Empire. Un secret de famille national, par Nicolas Lambert**: théâtre
- **Samskara**: reggae ska
- **Blues Non-Stop**

Le Préhisto-parc

Pour découvrir les grandes étapes de la préhistoire, des origines de l'homme... aux premiers métallurgistes.

Conférences: avec des archéologues de l'Inrap:

Vincent Mourre: Néandertal a-t-il inventé le recyclage? • **Philippe Lorquet**: le fer, des étoiles au haut-fourneau • **Olivier Blin**: le four à céramique de la préhistoire

à l'Antiquité • **Antoine Balzeau**: la découverte de nouveaux fossiles en Asie **Et de nombreux ateliers pour petits et grands**: fabriquer un hochet, reconstituer des céramiques...

En pratique

La Fête est ouverte samedi 7 juin de 11 h à 23 h, puis sans interruption de dimanche 8 juin 9 h à lundi 9 juin 20 h. Elle se déroule à Presles, dans le Val-d'Oise.

La carte d'entrée, à 25 euros, est valable pour les trois jours.

Elle est éligible au Pass culture. L'entrée est gratuite pour les enfants

accompagnés de moins de 14 ans.

On peut acheter, sur notre site ou auprès des militants, les cartes d'entrée ainsi que les bons, qui permettent une réduction de 20% sur les dépenses à la Fête (payés à l'avance 4 euros, ils valent 5 euros sur place).

Un programme complet sur papier, par rubrique, sera disponible sur place (en pdf sur le site à partir de jeudi). Le programme heure par heure, pour tout le déroulement de la Fête, sera disponible sur le site.

Renseignements, billetterie, programme: <https://fete.lutte-ouvriere.org>



FATALSPICARDS.COM

Les Fatals Picards.

La Fête de Lutte ouvrière

Place de l'Églantine et allée de la Diane

- 1 Guichets d'entrée
- 2 Sous les pavés les pages - Bouquiniste
- 3 Buvette de l'Églantine
- 4 Restaurant de l'Églantine
- 5 Le mini-golf
- 6 Manhattan Bar
- 7 Tir à plomb • Saint-Nazaire • Chantiers de l'Atlantique
- 8 Tir à l'arc • Sanofi - Vitry-sur-Seine
- 9 Lutte ouvrière • Diane
- 10 Les ballons de la Fête
- 11 Halle aux jeux - Mots fléchés • Les Clayes-sous-Bois • La Poste - Paris 17
- 12 The Spark • États-Unis
- 13 Old West Diner - Spécialités américaines
- 14 Orienthé-vous • Allier
- 15 Broadway Music-Hall
- 16 Le serpent à lumière

Place du Grand Podium

- 17 Accueil Nord
- 18 Chorba - Thé - Gâteaux • Maubeuge, Fourmies
- 19 La Carbonnade des Camarades
- 20 Aux Moules
- 21 Disques
- 22 Le Manège enfantin
- 23 Starbalète
- 24 La mare aux canards
- 25 Marionnettes
- 26 Expo photos
- 27 À vos pinceaux • Metz
- 28 Quiches et tartes Lorraines • Metz • Renault Sovab
- 29 BRAsserie (bière pression et petits plats allemands)
- 30 BRA (Bund Revolutionärer Arbeiter) • Allemagne (UCI)
- 31 Accueil Alsace Lorraine Franche-Comté
- 32 Accueil Bourgogne
- 33 Visites guidées de la Fête
- 34 La Fondue • Le Creusot, Chalon-sur-Saône
- 35 Village des comités
- 36 La halle aux jeux du cèdre
- 37 Le Food Truck • Avallon, Sens, Auxerre
- 38 Barbe à papa
- 39 Jus de fruits - Milkshakes • Le Mans
- 40 Escargots • Vierzon
- 41 Crêpes canadiennes • Compiègne, Beauvais
- 42 Bonbons • Hôpital d'Angers
- 43 Hareng de la Baltique • Angers
- 44 Badge Avenue
- 45 La boutique • Chaumont, Troyes
- 46 Cartes postales • EDF
- 47 FraternalThé à la menthe • Nantes
- 48 Buvette du Grand Podium
- 49 Restaurant du Grand Podium

- 50 Flammekueche • Strasbourg

Place Karl Marx

- 51 Gaufres de Liège et bières belges fruitées
- 52 Dédicaces du Karl Marx
- 53 Au partage des profruits
- 54 Dolina • Nanterre, Clamart
- 55 Garderie
- 56 Gargote des tout-petits
- 57 Ici seiches et l'andouillette • Charleville, Sedan
- 58 Brin de fantaisie • Hôpital Sainte-Anne
- 59 Mini Penalty
- 60 Mets les formes !
- 61 Billard japonais
- 62 Accueil Le Mans, Chartres
- 63 Sardines grillées • Chelles

Esplanade du Château

- 64 Cité des jeunes
- 65 Maffé - Spécialités africaines
- 66 UATCI • Afrique (UCI)
- 67 Animation zone Château
- 68 Café turc - Döner Kebap • Renault
- 69 Sinif Mücadelesi • Turquie (UCI)
- 70 Frites non-stop
- 71 Buvette du Phare • Melun
- 72 Le café du Port • Aéroport Roissy
- 73 Pizza - Aioli • Marseille, Montpellier
- 74 La soupe aux choux • Les Mureaux
- 75 Accueil Sud-Est
- 76 Lutte ouvrière • Château
- 77 L'Internazionale - Italie (UCI)

- 78 OTR - Haïti (UCI)
- 79 Artisanat d'Haïti
- 80 Combat ouvrier - Antilles (UCI)
- 81 Menu d'Isles

Place de la Guinguette

- 82 Les montagnes russes - Mur d'escalade
- 83 On en fait des caisses
- 84 Indoustand • RATP
- 85 Rougail saucisse • Île de la Réunion
- 86 Guinguette
- 87 Café de la Guinguette • CAF Paris
- 88 Le Molky
- 89 Couscous
- 90 Ici on bulle
- 91 Resto-Buvette des cheminots • SNCF
- 92 Espace préhistoire
- 93 Espace céramique
- 94 Espace métallurgie
- 95 Site de fouilles
- 96 Lutte ouvrière Arbeidersstrijd - Belgique (UCI)
- 97 On a la patate ! (frites fraîches)
- 98 Jeux sur un plateau • Banque de France Paris
- 99 Lutte ouvrière • Guinguette

Carrousel de la Connaissance

Spectacle audiovisuel de 45 minutes

D'où vient le racisme ?

Les races humaines n'existent pas, le racisme, oui ! Du trafic d'esclaves aux plantations de canne à sucre, de la guerre des tranchées à la mise en concurrence quotidienne des travailleurs, comment la bourgeoisie a forgé l'arme du racisme pour servir sa domination et comment l'humanité pourra s'en débarrasser.

Sans oublier

- La Cité politique
- Les bals de dimanche soir
- Le feu d'artifice
- De nombreuses expositions
- Des dizaines de spécialités pour tous les appétits
- Une pléiade d'animations
- Les conférences-débats à l'espace Rosa Luxemburg



Visites guidées

Pour mieux se retrouver dans les mille activités de la fête, des visites-découverte d'environ une heure sont proposées. Départs collectifs programmés et sur demande.

Nos amies les bêtes

Les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la fête, à l'exception, bien entendu, des chiens d'aveugles.

Pour venir

En train : ligne H (Paris-Gare du Nord ou gare de Saint-Denis). Horaires : transilien.com, IDF mobilités et SNCF Connect.

Samedi 7 et dimanche 8 juin : train gare du Nord jusqu'à la gare de Montsoult-Maffliers (**la gare de Presles-Courcelles est fermée pour travaux**), puis car LO gratuit (samedi de 10 h 45 à 16 h 50, dimanche de 8 h 20 à 17 h 20). En dehors de ces horaires, un bus SNCF assure le trajet jusqu'à la gare de Presles-Courcelles une fois par heure.

Lundi 9 juin : la gare de Presles-Courcelles sera desservie à partir de la gare du Nord. Des minibus feront la navette, en priorité pour les personnes à mobilité réduite.

En voiture et à vélo : parkings réservés.

Attention : aucune navette au départ du métro Saint-Denis-Université.

Depuis les autres régions : des départs collectifs en car ou en train sont organisés à partir de nombreuses villes. Renseignements auprès de nos camarades locaux.

Sécurité

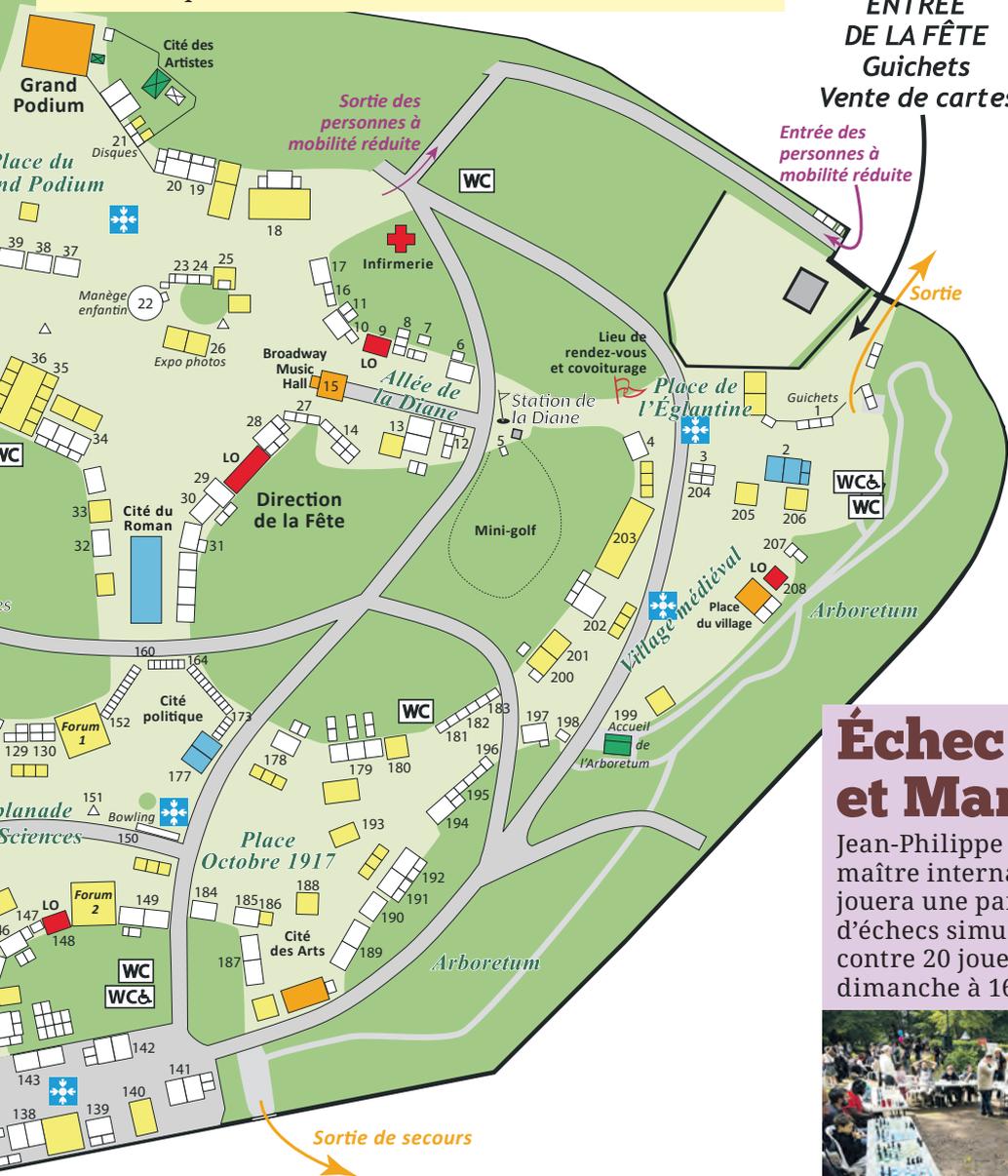
Comme pour toutes les manifestations et rassemblements, nous devons procéder, pour la sécurité de tous, à des contrôles à l'entrée de la fête. Merci de le comprendre.



Pour les enfants, tout est prévu

Des dizaines de jeux sont proposés, d'adresse, sportifs, de réflexion, pour petits et grands, accessibles en permanence... Le Petit Train, le feu d'artifice et les spectacles dans les allées. Une carte gratuite à la disposition des enfants donne accès librement à de nombreux jeux.

- **La Cité des Jeunes**: réservée aux enfants, avec une belle aire de pelouse et de sous-bois. Jeux, dessins animés, conteur, bal costumé, maquillage... sous la surveillance d'adultes qualifiés.
- **La Garderie**: réservée aux bébés de plus de trois mois.



- 100 La coupe est pleine • Reims
- 101 Accueil Champagne-Ardenne
- 102 Fleurs de terre - Minéraux
- 103 Une souris rouge • RATP
- 104 Tir à la patate • Cergy
- 105 Échec et Marx
- 106 Barbouille
- 107 Cirque Ühler

Allée de la Libération des femmes

- 108 Tipi
- 109 Fléchettes
- 110 Lutte ouvrière • Allée de la libération des femmes
- 111 Accueil Tours, Angers, Poitiers, Cholet
- 112 Accueil Centre, Bourges
- 113 Jambon du Morvan • Nevers

ENTRÉE DE LA FÊTE
Guichets
Vente de cartes

Entrée des personnes à mobilité réduite

Échec et Marx

Jean-Philippe Karr, maître international, jouera une partie d'échecs simultanée contre 20 joueurs dimanche à 16 heures.



Les cinq librairies

- La librairie du château
 - La Cité du Roman
 - La librairie de la Cité des Sciences
 - Sous les pavés, les pages (livres d'occasion)
 - Le stand
- Toutes les publications de Lutte ouvrière

- 114 Le monde à la carte • Aulnay-sous-Bois
- 115 Tea-Break - Thé, gâteaux
- 116 Workers' Fight - Grande-Bretagne (UCI)
- 117 Accueil Bretagne • Normandie
- 118 Dolce vita • Aubervilliers
- 119 Bar à soupe • CHU Rouen
- 120 Frondeur du Poitou • Tours, Châtelleraut
- 121 Le grain de folie • Limoges
- 122 Salades gourmandes • Orléans
- 123 Gaufres Picardes • Amiens
- 124 Restaurant de l'Allée de la libération des femmes
- 125 Buvette de l'Allée de la libération des femmes
- 126 Brochettes grecques • Air France
- 127 Voz Obrera - Espagne (UCI)

Esplanade des Sciences

- 128 La Puce rouge - Brocante • Livry-Gargan • LCL
- 129 Express Café • ex-Roussel-Uclaf
- 130 Charlottes • Continental • Sarreguemines
- 131 Observation du ciel
- 132 Cafétéria de la Cité des Sciences
- 133 Accueil du Parcours dans les arbres
- 134 Entrée Camping Visiteurs
- 135 Billard • La Poste Paris

Place des Cinés

- 136 Lutte ouvrière - Place des cinémas
- 137 L'entracte - Accueil cinéma
- 138 Crêperie bretonne • Rennes
- 139 L'huître ouvrière • Rennes
- 140 Palet des jeux
- 141 Churros y Chocolate • Air France, ADP - Orly
- 142 Tapas, tortillas et lutte de classe
- 143 Jambon au tourne-broche
- 144 Accueil Sud-Ouest • Tarbes, Pau, Perpignan, Toulouse

- 145 Brick à l'œuf • L'Île-Saint-Denis • Stellantis
- 146 Confit social
- 147 Accueil Aquitaine, Bordeaux, Angoulême
- 148 Lutte ouvrière • Esplanade des Sciences
- 149 Le Temps des fraises • Grenoble
- 150 Bowling
- 151 Foot et vélos en folie

Cité politique

- 152 Pathfinder
- 153 Lotta Comunista (Italie)
- 154 Ligue trotskyste pour la Quatrième internationale
- 155 Parti des travailleurs
- 156 Tendance bolchevique
- 157 EEK (Grèce)
- 158 Gauche révolutionnaire

- 159 Association des Anciens Appelés et des Amis contre la guerre
- 160 Collectif pour Mumia Abu Jamal et les droits des prisonniers
- 161 Ligue trotskyste de France
- 162 Ne Yapmali ? (Turquie)
- 163 NPA-Révolutionnaires
- 164 Révolution permanente
- 165 Bir Kar (Turquie)
- 166 OKDE (Grèce)
- 167 Groupe marxiste internationaliste
- 168 Socialisme ou barbarie
- 170 Union communiste libertaire Paris Nord-Est
- 171 Tendance bolchevique internationaliste
- 172 CERMTRI
- 173 CNT-SO
- 174 Alliance for Workers' Liberty (Grande-Bretagne)
- 175 Les Amies de la Commune
- 176 Mouvement communiste
- 177 Toutes les publications de Lutte ouvrière

Place Octobre 17 et Cité des Arts

- 178 Burgers et Compagnie
- 179 Spécialités lyonnaises • Hôpitaux, Chimie
- 180 Karaoké • Creil
- 181 Crottin chaud
- 182 Fromages d'Auvergne
- 183 Accueil Clermont-Ferrand
- 184 Buvette Octobre 17
- 185 Studio 2
- 186 Sculpture
- 187 Atelier de sculpture
- 188 Petit salon
- 189 Atelier de peinture
- 190 Studio 1
- 191 Crêperie • Vitry-sur-Seine et Sanofi
- 192 Glaces et profiteroles
- 193 Spartakiades
- 194 Accueil Rhône-Alpes
- 195 Le petit atelier
- 196 C'est la cata

Village médiéval et Arboretum

- 197 Petit salé aux lentilles • Bagnolet
- 198 Tour à bois
- 199 Accueil de l'Arboretum
- 200 Forge • Safran
- 201 Forge ancienne • Belfort • Alstom
- 202 Rôtisserie de Sire Renault • Hôpitaux
- 203 Taverne de Maistre Taillevent
- 204 Boissons médiévales • Montbéliard
- 205 Vannerie et travail du bois • Peugeot Sochaux
- 206 Calligraphie
- 207 Galettes - Saucisses • Stellantis Rennes
- 208 Lutte ouvrière • Zone médiévale

L'Arboretum

Promenades gratuites et commentées (50 minutes) au milieu de 100 espèces d'arbres.

Au pavillon de l'Arboretum: les qualités du bois, des graines étonnantes, comment fonctionne un tour à bois, comment mesurer un arbre, comprendre le bananier

Conférences: Georges Feterman (association A.R.B.R.E.S.): Dernières nouvelles des arbres • Brigitte Musch (Office national des forêts): Les forêts et le réchauffement climatique, ce que peuvent les humains • Nathalie Machon (Muséum national d'histoire naturelle): Il n'y a pas que les humains qui vivent dans les villes

La Fête de Lutte ouvrière

De nombreux débats

Samedi

- **Organisation des travailleurs révolutionnaires (Haïti)**: de la révolte des esclaves de Saint-Domingue à la dette haïtienne extorquée par la France coloniale
- **Martine Lalande**: *Si une femme veut avorter, ne la laisse pas seule! Du MLAC au centre IVG de Colombes*
- **Olivier Deloignon**: *Une histoire de l'imprimerie et de la chose imprimée*
- **William Blanc**: *Robin des bois. De Sherwood à Hollywood*
- **Renaud Piarroux**: *Sapiens et les microbes. Les épidémies d'autrefois*
- **Armelle Mabon**: *Le massacre de Thiaroye (1944)*
- **Ulysse Thevenon**: *Le sens du bétail*
- **Emmanuel Blanchard**: *Des colonisés ingouvernables*
- **Gwenn Dubourthoumieu**: *Entre-soi ; le séparatisme des riches*

Dimanche

- **Christian Gasquet**: *Les origines de l'internationalisme ouvrier*
- **Thierry Labica**: à propos du livre *Les Espoirs de la civilisation*, de William Morris
- **Alain et Désirée Frappier**: *Et que se taisent les vagues*, roman graphique, le Chili d'Allende et de Pinochet
- **Organisation des travailleurs révolutionnaires (Haïti)**: Haïti aux mains des gangs
- **Julien Chuzeville**: *Brève histoire des socialismes en France*
- **Martin Cennevitz**: *Haymarket, récit des origines du 1^{er} mai*
- **Lutte ouvrière**: quelle politique face à la marche à la guerre ?
- **Jean-Pierre Griez**: *L'héritage assassin*, l'impérialisme au Rwanda et le génocide de 1994

- **Alizée Delpierre**: *Servir les riches ; les Domesticités*
- **Michel Lefebvre**: guerre d'Espagne, laboratoire d'un photojournalisme engagé
- **Diadié Dembélé**: *Deux grands hommes et demi*
- **Nicolas Lambert**: réalisateur du film *Elf, la Pompe Afrique*
- **Collectif des travailleurs sans-papiers de Vitry (CTSPV)**

Lundi

- **Marie-Laure Dufresne-Castets et Pascal Moussy**: combats contre la préférence nationale et droit du travail
- **The Spark (États-Unis)**: après le retour de Trump, la situation politique aux États-Unis
- **Benoît Trépied**: *Décoloniser la Kanaky-Nouvelle-Calédonie*
- **Hassan Guerrar**: réalisateur du film *Barbès, Little Algérie*

Parcours dans les arbres

Un parcours dans les arbres pour se faire peur en toute sécurité, sous la surveillance de moniteurs diplômés: tyroliennes, ponts de singe, échelles, parcours de difficulté progressive. **Accessible sous conditions d'âge (13 ans minimum) et de taille (1,50 m minimum).**
Tarif: 5 euros.



Films et documentaires

- **La Plus Précieuse des Marchandises**, de Michel Hazanavicius
- **Ni chaînes, ni maîtres**, de Simon Moutaïrou
- **All We Imagine As Light**, de Payal Kapadia
- **Les Barbares**, de Julie Delpy
- **Petites Mains**, de Nessim Chikhaoui
- **En fanfare**, d'Emmanuel Courcol
- **Les Fantômes**, de Jonathan Millet
- **Ernest Cole, photographe**, de Raoul Peck
- **On n'est pas nos parents**, de Matteo Severi
- **Barbès, Little Algérie**, de Hassan Guerrar
- **L'histoire de Souleymane**, de Boris Lojkine
- **Sans queue ni tête, décorticage d'une crevette grise**, de Julien Brygo
- **Elf, la pompe Afrique**, de Nicolas Lambert
- **Congo-Océan, un chemin de fer et de sang**, de Catherine Bernstein
- **No Other Land**, de Basel Adra, Hamdan Ballal, Yuval Abraham, Rachel Szor
- **Nos ancêtres du vingt-et-unième siècle**, de Lutte ouvrière
- **Des trotskystes à l'usine**, le groupe Lutte ouvrière de la Snecma - Gennevilliers (1971-2019)

Nocturne en plein air, pendant la nuit du dimanche au lundi.

Village médiéval

Animations et démonstrations

Mise en armure et démonstration • Escrime • Jeux médiévaux • Jongleries et acrobaties • Danses médiévales • Cervoise • Quizz

Conférences

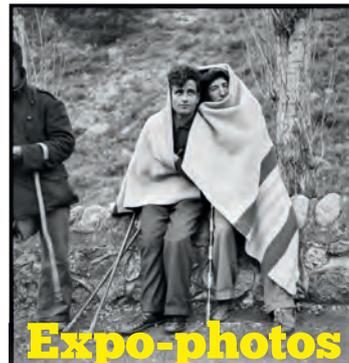
- **Cyrille Marconi**: punir les animaux pour gouverner la population au Moyen Âge
- **André Victor**: l'émergence des villes et du

capitalisme à la fin du Moyen Âge

- **William Blanc**: les croisades, histoire et mythe - Robin des bois, de la légende à l'histoire
- **Julie Pilorget**: les femmes face à la justice médiévale

Spectacles

Théâtre: le Procès du cochon • Poèmes et chants médiévaux • Bal folk et spectacles pyrotechniques



La Retirada des réfugiés espagnols et l'enfermement dans les camps français (1939-1942)
Photographies de Paul Senn

Cité des Arts

La Cité des Arts, c'est l'art sous toutes ses formes. Des spectacles qui sont aussi des conférences, et des ateliers pour aborder les techniques.

Des conférences spectacles

- La grande (et la petite) histoire du clown, avec la comédienne **Nouch Papazian**
- Sensation à l'opéra, avec la cantatrice **Marlène Assayag**
- Théâtre mode d'emploi
- Duo d'alto et de piano, mu-

sique anglaise du 20^e siècle

- Vous avez dit baroque ? Aperçu de la musique du 17^e siècle
- Apprenez une chorégraphie avec la C^{ie} Dancers in the Parc

Des mini-conférences

Entre autres : la musique

contemporaine sans complexe de la cantatrice Cathy Berberian • **Psychose**, d'Alfred Hitchcock: une mécanique bien affûtée • **Y'a Raï, y'a Raï**: voyage dans l'Algérie de la musique raï

De nombreux ateliers

Technique vocale, sculpture sur pierre, peinture, danse, slam.



Cité des Sciences

- Patrizia D'Ettore**: domestication du loup en chien
 - **Nicolas Sabouret**: intelligence artificielle
 - **Pascal Yiou**: changement climatique et événements climatiques extrêmes
 - **Caroline Freissinet**: sous la surface glacée des satellites de Jupiter et Saturne, des mondes habitables ?
 - **Sonia El Hedri**: une nouvelle astronomie avec les neutrinos
 - **Didier Aubœuf**: les défis du traitement du cancer
 - **Sébastien Fontaine**: comment a-t-on pris conscience de notre place dans l'Univers ?
 - **Patrick Berche**: la vaccination dans l'histoire de la médecine
 - **Marc-André Selosse**: le lien vital de l'humanité au monde vivant
 - **Jean-Léon Maître**: de l'embryon au bébé, génétique et lois de la physique
 - **Antoine Balzeau**: les nouvelles découvertes sur la préhistoire de l'Asie (avec projection du docufiction de Jacques Malaterre *Les Derniers Secrets de l'humanité*)
 - **Marc Peschanski**: soigner en intervenant sur les gènes
 - **Jean-Baptiste Fini**: la pollution par les plastiques
 - **Alexandre Pitti**: doter les robots d'un corps sensible
- Et de nombreuses mini-conférences.

Gaza : massacres et nettoyage ethnique

Pour la deuxième fois, l'armée israélienne a tiré, dimanche 1^{er} juin, sur des milliers de Palestiniens rassemblés aux abords d'un centre de distribution d'aide alimentaire dans le sud de Gaza, faisant 31 victimes.

Au total, en une semaine, plus de 72 personnes ont été tuées et des centaines blessées dans des circonstances similaires. Le directeur de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), Philippe Lazzarini, a dénoncé une « distribution de l'aide devenue un piège mortel » pour les habitants de Gaza depuis que celle-ci a été retirée à l'ONU et aux ONG qui s'en chargeaient jusque-là. Prétendant que

le Hamas détournait l'aide internationale à son profit, les autorités israéliennes, appuyées par l'administration américaine, ont confié sa distribution à une organisation, la Fondation humanitaire de Gaza (GHF), créée à cet effet en Suisse le 14 mai et dont on ne connaît ni le fonctionnement ni les sources de financement. Cette distribution est censée être assurée dans des centres situés dans le sud de Gaza, sous la protection de

deux entreprises de sécurité privées américaines, Safe Reach Solutions (SRS), dirigée par un ancien de la CIA, et UG Solutions (UGS), fondée par un ancien membre des forces spéciales de l'armée américaine, qui se définit lui-même, selon le quotidien israélien *Haaretz*, comme un « dégénéré qui a rejoint l'armée pour infliger de la douleur aux gens qui nous en ont infligé ».

« Ce ne sont pas des centres de distribution d'aide, ce sont des sortes de bases militaires ! », commente un responsable d'une ONG. Les modalités d'accès à ces centres ont été en effet définies d'une façon

stricte : une seule personne par foyer, préalablement enregistrée et dont l'identité serait vérifiée par reconnaissance faciale, serait autorisée à y entrer après avoir été prévenue par SMS. Autant dire qu'un tel système ne peut en aucune façon répondre aux besoins des plus de deux millions de Gazaouis victimes depuis le début du mois de mars d'un blocus total !

Comme cela était prévisible, des milliers de Palestiniens affamés se sont rassemblés aux portes des centres de la GHF, après avoir traversé à pied une partie de Gaza, ce qui a donné lieu à des scènes de

chaos. Les massacres commis par l'armée israélienne étaient prévisibles et pour ainsi dire programmés.

La mise en place de ce dispositif, avec ses conséquences meurtrières, ne vise pas à soulager la population palestinienne, mais à lui imposer de nouveaux déplacements, à l'appui d'une véritable entreprise de nettoyage ethnique. Et pendant que des négociations sans résultat se poursuivent, la guerre et le massacre des Palestiniens continuent avec le soutien ouvert ou la réprobation hypocrite des grandes puissances impérialistes.

Marc Rémy



Distribution d'eau à Gaza City, le 27 mai.

Liban : quel cessez-le-feu ?

Alors que se poursuivent les massacres à Gaza, l'armée israélienne multiplie les bombardements au Liban.

Les survols de l'aviation sont quotidiens dans toute cette région. Les dirigeants israéliens continuent leurs attaques sans tenir aucun compte du cessez-le-feu signé avec le Hezbollah le 27 novembre.

Le cessez-le-feu devait entraîner la fin des combats et le retrait de l'armée israélienne du Sud-Liban mais, sous prétexte de « sécuriser la frontière », le gouvernement de Netanyahu y a maintenu ses troupes. Le 1^{er} juin, l'armée israélienne était censée achever son retrait total, mais elle refuse toujours de le faire.

La vie des habitants du Sud, région la plus pauvre du pays, est chaque jour menacée par l'armée israélienne.

Ainsi, dans la journée du 29 mai, c'est un membre de l'association de secouristes du mouvement Amal qui a été tué par des tirs de l'armée israélienne alors qu'il revenait chez lui, dans le village de Kfar Kila, proche de la frontière avec Israël. Selon le journal *L'Orient-Le Jour*, des habitants de ce village ont organisé un sit-in pour protester contre ces tirs, qui visent toute personne qui y circule. Dans la municipalité de Nabatiyeh El-Faouqa, un employé municipal a été tué par un bombardement israélien alors qu'il travaillait à faire fonctionner le puits afin d'acheminer l'eau vers des habitations. Le 1^{er} juin encore, l'armée israélienne a ouvert

le feu sur des habitants qui tentaient de revenir dans leurs villages, faisant trois morts et 32 blessés selon les autorités libanaises. Ce ne sont que quelques exemples de ce que vit la population.

Visée pour son soutien supposé au Hezbollah, toute une population continue de vivre dans la crainte. La guerre au Liban a fait 6 000 morts depuis l'automne 2023, provoqué l'exode d'un million de personnes, et entraîné d'innombrables destructions, de bâtiments rasés, dans la banlieue sud de Beyrouth, des immeubles effondrés sous les bombes de 900 kg.

Les dirigeants israéliens se sentent autorisés à agir comme ils veulent au Moyen-Orient, bombardant et massacrant leurs voisins à leur guise.

Aline Retesse

OMS : le désengagement des États-Unis... et des autres

Trump l'avait annoncé dès sa nomination : les États-Unis allaient se retirer de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Et l'institution vient de prévoir en conséquence la réduction de 25 % de ses dépenses en personnel.

Au regard des besoins de santé à l'échelle mondiale et même s'il existe d'autres agences en charge de ce problème, le budget de l'OMS était déjà en réalité dérisoire, d'un peu plus de 6 milliards de dollars. Le financement américain, d'un peu plus d'un milliard, y contribuait pour environ 20 %. Il représentait plus du quart du programme d'éradication de la poliomyélite, et contribuait de façon non négligeable à des projets pour des services de santé et de nutrition et à la lutte contre les maladies évitables par la vaccination.

Il est évident que des populations de pays pauvres vont payer ce geste des États-Unis. Mais elles vont aussi payer parce que tous les États des pays riches se sont eux aussi désengagés de plus en plus. Et selon les responsables de l'OMS, il est très improbable que les pays européens cherchent à compenser la perte de la contribution américaine.

En réalité, les pays occidentaux, qui concentrent une grande

partie des moyens de santé à l'échelle mondiale, à commencer par ceux des gigantesques groupes pharmaceutiques, ne se sentent nullement responsables de la santé mondiale, si ce n'est de façon minimale. Leur participation aux projets humanitaires a toujours dépendu de calculs politiques, en partie pour contrebalancer l'image de puissances néocoloniales pillant les richesses des pays pauvres. C'est pourquoi, selon le directeur de l'Institut de santé global situé à Genève, « les pays riches estiment ne pas avoir besoin de l'OMS ».

Et il est notable que, après le départ des États-Unis, le pays qui contribuera le plus au financement de l'OMS sera... la Chine. L'État chinois a aussi évidemment ses propres visées politiques en cherchant à jouer un rôle au niveau mondial dans la santé. Mais s'il peut se le permettre, c'est justement parce que l'ensemble des pays riches s'en lavent les mains.

Pierre Royan

Iran : les camionneurs en lutte

Depuis le 19 mai, des dizaines de milliers de camionneurs iraniens sont en grève contre l'augmentation du prix des carburants et des assurances. La grève touche près de 140 villes, paralyse les transports et commence à s'étendre à d'autres catégories.

En Iran, quelque 400 000 camions assurent l'essentiel du transport des marchandises. La majorité des chauffeurs possèdent un unique véhicule, tandis que les plus précaires le louent au prix fort ou font équipe avec un indépendant.

Alors que l'Iran est producteur de pétrole, les chauffeurs payent le carburant toujours plus cher. Des primes d'assurance passées de 15 à 45 dollars par mois en peu de temps s'ajoutent à des taxes et des amendes diverses. Ils doivent entretenir des camions vétustes, gourmands en carburant, en achetant des pièces détachées hors de prix quand

elles sont disponibles. L'embargo américain s'ajoute aux monopoles sur les importations détenus par les dignitaires du régime pour faire grimper le prix des pièces, en particulier celui des pneumatiques. Malgré des centaines d'heures de travail, les chauffeurs ne gagnent guère plus de 200 dollars par mois.

La grève a démarré à Bandar Abbas, une ville côtière près du détroit d'Ormuz, après qu'une explosion sur le port voisin a détruit des camions et tué plusieurs chauffeurs. Sans surprise, les camionneurs se sont heurtés au mépris des autorités, complices des

compagnies d'assurances pour ne pas verser les indemnités dues. Trois jours plus tard, la grève touchait une dizaine de villes. Pour tenter de l'enrayer, le gouvernement a proposé aux grévistes, par SMS, de d'augmenter le volume de carburant détaxé alloué aux camionneurs. « Nous ne voulons pas de charité, nous voulons nos droits », ont répondu ceux-ci. La grève s'est alors étendue, y compris aux chauffeurs de taxi ou de petits pick-up.

Pour entraver le mouvement, le gouvernement alterne promesses, propagande et répression. La commission parlementaire

Manifestation des employés de la plate-forme pétrolière Nosrat, le 30 mai.

des transports a annulé un projet de nouveau tarif du diesel. Les médias du régime minimisent l'ampleur de la grève tout en accusant les chauffeurs des pénuries de fruits et légumes visibles à Téhéran et du non-enlèvement des récoltes des agriculteurs. Enfin la police distribue les amendes sur les lieux de manifestation et arrête des grévistes. Dans un pays où la vie chère, le coût des assurances, les pénuries touchent toute la population, la lutte des camionneurs pourrait être contagieuse.

De leur côté, les boulangers sont mobilisés depuis le 17 mai, contre la hausse des prix de l'énergie et des

assurances, contre les dysfonctionnements du logiciel qui gère la distribution subventionnée du pain et de la farine et contre les coupures intempestives d'électricité qui gâchent régulièrement leur production.

²La colère de ces travailleurs, pour la plupart indépendants, s'ajoute à celle de salariés régulièrement en grève pour toucher leurs salaires. Dans un pays dirigé par un régime répressif, de plus en plus haï et contesté, celui-ci ne peut que craindre de voir ces revendications économiques déboucher sur des revendications politiques.

Xavier Lachau



Argentine : mobilisation ouvrière en Terre de Feu

Du 14 au 23 mai, l'industrie métallurgique installée sur la Terre de Feu, en Argentine, a été paralysée par une grève. Suivie par près de 10 000 travailleurs, elle a été déclenchée par l'Union ouvrière métallurgique (UOM), syndicat unique, membre de la CGT péroniste.

La grève fait suite à l'annonce, par le porte-parole du gouvernement d'extrême droite de Javier Milei, d'une réduction importante des taxes à l'importation sur un certain nombre de produits électroniques. Ces taxes protégeaient jusque-là toute une industrie de la Terre de Feu, laquelle pourrait donc supprimer des milliers d'emplois.

Aussitôt, une manifesta-

tion a lancé le mouvement à Rio Grande, cœur industriel de la région, et la totalité des usines a été mise à l'arrêt. Les ouvriers ont organisé des piquets, se rassemblant devant des braseros pour se protéger du froid de l'hiver austral. Ils ont tout de suite bénéficié du soutien massif de la population, car chaque famille dans la région a au moins un de ses membres dans l'industrie.

Les usines d'électronique ont poussé comme des champignons au sud du détroit de Magellan à partir de 1972. Le gouvernement argentin, qui souhaitait peupler le territoire dans le cadre de sa lutte d'influence séculaire avec le Chili, avait donné des avantages fiscaux aux capitalistes nationaux pour qu'ils investissent, sous la protection d'importants droits de douane. Aujourd'hui, 18 000 salariés travaillent pour les usines de BHG, Mirgor, Newsan, Solnik, Radio Victoria, Midea Carrier ou pour des sous-traitants à Rio Grande et Ushuaïa. Ils produisent

des téléviseurs, climatiseurs, fours électriques, composants pour l'automobile, tablettes et smartphones pour le marché argentin. Les industriels, protégés de la concurrence internationale, font depuis cinquante ans d'énormes profits.

Au bout d'une semaine, le 21 mai, la grève était toujours suivie unanimement dans les usines. Ce jour-là, à l'appel des syndicats, elle avait gagné les enseignants, les chauffeurs routiers et les employés du commerce. Alors qu'à Ushuaïa un énorme cortège partait de l'usine Newsan pour manifester en ville, à Rio Grande, 6 000 grévistes des différentes usines se rassemblaient devant l'usine Mirgor pour un meeting.

Dès le début, l'objectif donné à la lutte a été « la souveraineté, les postes de travail et l'industrie nationale », la CGT accusant même le gouvernement de vouloir dépeupler la région pour la remettre aux États-Unis. Des militants syndicaux, y compris liés à l'extrême gauche, sont allés dans le même sens, dénonçant l'accord récent de Milei avec le FMI, en avril et les

contreparties au nouveau prêt de 20 milliards, ainsi que l'annonce récente de la construction d'une base navale américaine à Ushuaïa.

Les travailleurs sont certainement d'abord soucieux de leurs difficultés à vivre avec l'inflation, de la multiplication des contrats précaires et de la nécessité vitale de garder leur emploi. Mais, deux jours plus tard, la direction du syndicat, après un vote des délégués, informait qu'un accord avait été signé avec les patrons qui se seraient engagés à ne pas licencier avant décembre et à payer les jours de grève, en échange de l'arrêt immédiat du mouvement. La signature a été contestée, des grévistes exigeant que les assemblées se tiennent dans la rue, en présence de la presse. Certains exprimaient leur rejet de l'accord, leur méfiance vis-à-vis des patrons. Ceux-ci en effet négocient en parallèle avec le gouvernement la sauvegarde de leurs profits et se soucient fort peu des emplois ou même de la « souveraineté » de la Terre de Feu. Et, si le travail a repris, rien n'est sans doute réglé sur le fond.

Antoine Ferrer



Manifestation à Ushuaïa.

Hôpital de la Timone Marseille : les brancardiers du bloc en grève

Le 26 mai, les brancardiers du bloc opératoire de l'hôpital de la Timone, à Marseille, ont fait une première journée de grève. Ils en ont assez des journées de 10 heures à brancarder seuls, à pousser ou tirer des brancards souvent cassés.

Entre 49 salles d'opérations, les brancardiers parcourent dix, voire quinze kilomètres chaque jour ! Ils étaient 23 brancardiers par jour avant la réorganisation des équipes, ils ne sont plus aujourd'hui que 16, et souvent bien moins alors qu'il y a de plus en plus de travail. Résultat : ils ont beau se dépêcher, ils sont souvent en retard au bloc comme dans les services.

Comme ils disent : « La direction voudrait qu'on soit des pieuvres et qu'avec chaque tentacule, on brancarde » mais « c'est notre santé qui est en jeu ». Face à la direction, qui prétend optimiser les flux de patients

et refuse de renouveler les CDD ou de remplacer les départs, les brancardiers revendiquent des effectifs supplémentaires : quatre agents de plus chaque jour. Pour la direction, qui applique à la lettre la politique d'économies du gouvernement, c'est toujours zéro.

Pas impressionnés, les brancardiers se sont à nouveau mis en grève mardi 3 juin, en ayant décidé de ne même pas aller à la réunion qui suit le dépôt de préavis de grève par la CGT. Un tract expliquant leurs revendications a été diffusé à l'ensemble du personnel : quatre agents supplémentaires par jour,



Des brancardiers du bloc opératoire de la Timone en grève le 26 mai 2025.

50 brancards neufs et une vraie salle de repos. Ils ont aussi vu que pendant ces deux journées de grève, les élèves et les cadres appelés en renfort par la direction ont brancardé à

deux, « alors que nous, on nous donne un téléphone, un badge, un brancard et il faut bombarder, comme si on était à Uber Eats ! »

Suite à la grève, la direction a proposé... une

réunion, mais les brancardiers sont unanimes : « C'est quatre agents de plus qu'on veut, il n'y a rien d'autre à discuter. » Ils ne veulent pas finir sur un brancard !

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent : Hospitalisation à domicile, le stress des soignants

Je travaille comme aide-soignante en hospitalisation à domicile (HAD), depuis plus de dix ans au sein de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris. Cette structure regroupe 724 professionnels, dont 600 soignants et médicaux, ainsi que 120 employés administratifs. Nous intervenons 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Je voudrais témoigner de la déshumanisation de notre mission en raison des recherches d'économies. Je fais les soins d'hygiène et de confort, essentiellement pour des personnes en soins palliatifs. Cela signifie aussi apporter des conseils et des réponses aux proches de ces patients. Le premier problème est le manque d'effectif. Par exemple, dans les fiches de postes, il est précisé « Vous allez intégrer une équipe de sept personnes ». En réalité, dans mon équipe, nous ne sommes que trois aides-soignants et pas tous à temps complet.

Plutôt que d'embaucher, l'APHP fait de plus en plus souvent appel à des soignants libéraux, même au prix fort. La nuit, seuls deux équipages couvrent l'ensemble de l'Île-de-France. En cas de décès, les familles sont livrées à

elles-mêmes. Par exemple, il leur est souvent très difficile d'obtenir d'un médecin un certificat de décès alors qu'elles sont en plein désarroi. En raison de la pénurie de médecins, l'AP souhaite que les infirmières réalisent ces certificats de décès, suite à un décret paru en avril 2025. Mais cela s'ajoute encore à leurs responsabilités.

L'AP a installé, depuis mars, une application, Domilink, prétendant faciliter la vie des soignants et censée diminuer la charge de travail. Mais c'est le résultat inverse. Nous devons badger à l'arrivée et au départ et valider tous les soins. Cela signifie que chacune de nos tâches est chronométrée, mais sans jamais prendre en compte la situation concrète de la personne ou de l'entourage, qui peut considérablement allonger l'intervention, particulièrement en soins palliatifs. C'est donc un logiciel qui planifie la journée en fonction de ces temps calculés. Et pour encore « optimiser nos tournées », nos responsables n'hésitent pas à demander notre adresse personnelle.

Depuis la mise en place de ce dispositif, la surcharge de travail est stressante pour les soignants.



Comment par exemple quantifier l'accompagnement d'une famille en train de perdre un proche ? Comment la laisser se débrouiller par elle-même face aux démarches ? Comment conserver une conscience professionnelle et faire preuve d'humanité dans de telles conditions ?

L'aggravation des conditions de travail angoisse nombre de collègues qui se mettent en disponibilité, d'autres en arrêt maladie. D'autres encore changent de secteur. Cela signifie aussi pour les secrétaires, chargées de la logistique de l'HAD, un travail supplémentaire.

Ce n'est pas en soi l'utilisation d'une application numérique qui est en cause mais le fait que l'AP-HP s'en serve pour augmenter la charge de travail et ainsi supprimer des effectifs. Et, pour tous, le sentiment d'être fliqué est insupportable.

Une aide-soignante en HAD-Paris

Renault CDPR – Cergy : un licenciement politique

Au Centre de distribution des pièces de rechange de Renault (CDPR) de Cergy, dans le Val-d'Oise, un ouvrier a été licencié début mai pour avoir exprimé sa révolte face aux bombardements à Gaza.

Le CDPR est le plus grand centre de stockage de Renault en Europe. Des pièces automobiles y sont expédiées aux garagistes du monde entier. La direction reproche à l'ouvrier licencié d'avoir glissé des messages « Free Palestine » dans des colis à destination d'Israël. Pour ce motif, elle n'a pas hésité à priver de son gagne-pain un jeune ouvrier apprécié de tous, discret et toujours prêt à aider ses camarades de travail.

L'indignation face à cette sanction est d'autant plus grande qu'aux yeux de tous, « Free Palestine » n'est pas une insulte mais la reprise d'un mot d'ordre connu dans

l'intention de dénoncer les massacres et la famine dont sont victimes les femmes, hommes et enfants à Gaza. Dans le passé, des messages divers, non politiques, ont déjà été glissés dans des colis mais n'ont jamais donné lieu à des sanctions sévères. Cette fois, en licenciant un ouvrier, la direction s'est placée du côté du massacreur Netanyahu et de ses soutiens, les grandes puissances dont la France, malgré les larmes de crocodile récentes versées par Macron. Et elle s'estime aussi en droit de museler l'expression politique des ouvriers.

Correspondant LO

Sécurité sociale : le puits sans fond des exonérations

La Cour des comptes vient de publier son rapport annuel sur le financement de la protection sociale.

Depuis 1993, sous prétexte de faire reculer le chômage, le patronat a bénéficié d'exonérations de cotisations. Ce montant n'a cessé de progresser, alors que le chômage, loin de reculer, a explosé. Depuis 2014, le montant de ces exonérations a quadruplé et atteint 77,3 milliards d'euros par an. C'est l'équivalent du salaire net annuel de plus de 4 millions de smicards. Mais ces sommes n'ont servi ni à créer de l'emploi ni à augmenter les salaires. La Cour avoue son incapacité à leur trouver un quelconque effet sur l'emploi. Elle rappelle d'ailleurs que « les allègements généraux de cotisations sociales patronales ne sont soumis ni à

condition ni à contrepartie pour l'employeur qui en bénéficie. » C'est la définition des opérations « open bar. »

La Cour explique comment les patrons ont même mis à profit les augmentations du smic car, à ce niveau de salaire, l'exonération de cotisations est quasi totale. Elle est ensuite dégressive par palier, jusqu'à 3,5 smics. Ils sont loin d'être accablés de charges, comme ils le prétendent.

Mais, en cas d'augmentation du smic, il n'y a nulle obligation de relever les salaires qui lui sont supérieurs. Au contraire, en les bloquant, le patron bénéficie par-dessus le marché d'exonérations de cotisations supplémentaires. Ce

qui fait dire pudiquement à la Cour des comptes que « paradoxalement, les revalorisations du smic ont pu conduire dans certains cas à la diminution de la masse salariale (salaires et cotisations) ».

Depuis trente ans, de Balladur à Macron, en passant par Jospin et Hollande, chaque gouvernement, de gauche ou de droite, a accéléré ce transfert, des caisses de protection sociale vers celles des actionnaires. Plus que jamais, pour embaucher des centaines de milliers de soignants nécessaires, pour financer des hôpitaux, des maternités, prendre en charge tous les arrêts maladie et les soins, il faut prendre l'argent dans les caisses du patronat !

Christian Bernac

Territoriaux d'Argenteuil : la colère monte

Cela fait des mois que les agents territoriaux du Centre technique municipal de la ville d'Argenteuil, dans le Val-d'Oise, réclament des réparations pour les véhicules, en particulier aménagés, qui leur permettent d'effectuer leur travail dans les équipements de la ville. Depuis, mois après mois, les promesses sont là mais rien n'arrive, et les véhicules à réparer en sont toujours au même point.

Trop c'est trop. Avec une belle unanimité, les agents

des différents services du CTM en ont eu assez. Le 3 juin, ils ont organisé devant le Centre, pratiquement sous les fenêtres de la sous-préfecture toute proche, une exposition de leurs déboires, avec des légendes pour les pannes des véhicules sortis poussivement pour l'occasion.

Belle réaction, à renouveler et à développer. C'est vrai pour les véhicules comme pour tout autre problème.

Correspondant LO



Fast-fashion : une loi qui protège les profits... bien de chez nous

Les associations écologistes qui se sont mobilisées pour obtenir une loi freinant la « fast-fashion », cette tendance des industriels de l'habillement à produire de façon frénétique de nouveaux modèles, n'ont pas vraiment de quoi être satisfaites.

Dans les mains des députés et surtout des sénateurs, cette loi est devenue un moyen de favoriser les industriels français et européens contre les industriels chinois.

Pierre Condamine, un des représentants des Amis de la Terre, une des

principales associations à l'origine de cette loi, dit clairement qu'elle est devenue « juste un texte protectionniste ». Dans une interview, il explique sans détour qu'en changeant les critères fixant les pénalités financières, la loi vise à écarter les groupes chinois,

comme Shein et Temu, pour favoriser Zara, Kiabi, Decathlon ou Primark.

À l'origine, il y avait la volonté de ces associations de réguler la production de vêtements en prenant en compte des critères écologiques et sociaux, dont la lutte contre les bas salaires dans les pays où les grandes marques soustraient leur production. Mais le résultat est de laisser le champ libre aux producteurs français et

européens qui sous-payent tout autant leurs salariés que Shein ou Temu.

Des responsables politiques, comme la sénatrice de droite Sylvie Valente-Le Hir, rapporteure du texte au Sénat, se chargent de faire avaler la pilule à la population, en prétendant que ces groupes « font vivre les centres-villes ». Mais, comme l'explique très bien le représentant des Amis de la Terre, ces mêmes grands groupes « ont détruit des milliers d'emplois dans les commerces de l'habillement avant l'arrivée des marques d'ultra-fast-fashion chinoises ».

En effet, en une dizaine d'année, 37 000 emplois ont été supprimés dans ce secteur. Durant la même période, Zara a doublé son chiffre d'affaires, de 20 à presque 40 milliards d'euros, celui de Kiabi est passé de 1,7 à 2,3 milliards d'euros et celui de Primark de 300 millions à 1 milliard d'euros. Qu'importe, ces groupes ont désormais un label de respectabilité décerné par l'État.

Pierre Royan

Chambéry : grève à la collecte des déchets

80 % des travailleurs chargés de la collecte des déchets de la communauté de communes du Grand Chambéry sont en grève depuis lundi 2 juin.

Après avoir protesté depuis des mois contre la suppression d'un camion et la réorganisation des tournées, qui a entraîné l'augmentation de la charge de travail, après avoir supporté les coups de menton et les coups de gueule de leur directeur, ils exigent que leurs revendications soient enfin entendues : notamment le rétablissement d'un véhicule de ramassage, du temps pour travailler dans des conditions d'hygiène et de sécurité satisfaisantes et l'ouverture d'une tournée complète en grue.

Ils sont déterminés aussi pour que cessent l'autoritarisme et le mépris qu'ils subissent.

Correspondant LO



Manifestation de victimes du Rana Plaza, en 2023.

La Poste : relaxe pour Gaël Quirante et les postiers accusés !

Cinq postiers militants du syndicat SUD, dont Gaël Quirante, secrétaire de ce syndicat dans les Hauts-de-Seine, passent devant le tribunal le 12 juin. Ils sont accusés par La Poste de violences et de violation de domicile lors d'une grève qui s'est déroulée il y a maintenant onze ans.

Ces accusations mensongères relèvent de la politique répressive que déploie La Poste pour empêcher des travailleurs d'exprimer leur opposition. En 2014, une longue grève contre les réorganisations, les suppressions d'emplois et pour imposer le passage en CDI de travailleurs précaires s'était déroulée dans

les bureaux des Hauts-de-Seine. La direction faisant la sourde oreille, les grévistes s'étaient déplacés après un mois de grève au siège de La Poste pour réclamer l'ouverture de négociations. C'est cette action qui a valu à Gaël Quirante d'être licencié, avant d'être traîné en justice et de risquer aujourd'hui avec ses quatre

camarades jusqu'à cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende.

Par cette mesure scandaleuse, la direction de La Poste ne vise pas seulement à réprimer des militants, mais au-delà à réduire au silence les postiers. On ne compte plus dans les bureaux les sanctions frappant ceux qui ont l'audace de s'opposer à sa politique. Le simple fait de vouloir s'adresser à ses camarades de travail en prenant la parole, ou même de vouloir circuler pour discuter de ce qui attend chacun d'entre eux, suffit pour être placé dans



Gaël Quirante dans une manifestation, à Paris en 2018.

le collimateur des chefs. En cas de grève, les huissiers ont vite fait d'arriver sur les lieux et les accusations mensongères, de pleuvoir.

Cette volonté d'imposer la loi du silence vise à empêcher toute réaction face aux suppressions d'emplois qui se succèdent et au bouleversement permanent des rythmes de travail imposés à chacun. La direction sait bien qu'une telle brutalité

pourrait entraîner une explosion de colère et cherche à l'empêcher en bâillonnant ceux qui veulent réagir.

Lutte ouvrière appelle à soutenir les postiers traînés en justice, Gaël Quirante et ses camarades, et à se joindre au rassemblement organisé le jeudi 12 juin à 12 heures devant le tribunal de Paris, métro Porte-de-Clichy.

Daniel Mescla

SNCF Paris-Nord : face au harcèlement, pas prêts à baisser la tête

Un cheminot militant syndical sur la ligne H, qui dessert une partie du nord de la région parisienne, vient de recevoir une sanction d'un jour de mise à pied avec sursis.

Le militant sanctionné avait justement joué un rôle important pour organiser la solidarité autour d'une jeune intérimaire victime de harcèlement sexuel. Mais, pour la direction, un intérimaire devrait baisser la tête et tout accepter, et

elle avait d'ailleurs décidé de ne pas lui renouveler sa mission.

Réalisant qu'ils ne pouvaient pas du tout compter sur la direction, bien au contraire, des cheminots de ce secteur ont décidé de ne pas laisser passer cette

histoire, en ont discuté avec leurs collègues et ont tenu à confronter la direction et les responsables. En février, un rassemblement a été organisé où une quinzaine de cheminots ont manifesté leur opposition à l'attitude de la direction et exigé la réintégration de leur collègue intérimaire.

Revancharde suite à cette mobilisation, la direction a trouvé des prétextes pour

convoquer l'animateur du rassemblement à un entretien disciplinaire le 10 avril. Manque de chance pour elle, le rassemblement organisé pour l'accompagner à l'entretien a justement été une démonstration de force encore plus importante : 350 cheminots étaient présents, dont une cinquantaine d'agents du commercial de la ligne H où il travaille. C'est en mesurant bien le soutien dont

bénéficie ce militant, dans son secteur et bien au-delà, mais ne voulant pas perdre la face, que la direction a imposé sa sanction avec sursis.

Les cheminots qui se sont mobilisés sont heureux de l'avoir fait. Ils se sentent renforcés par le fait d'avoir réagi collectivement et par les liens créés à cette occasion.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

| Tarif des abonnements | Lutte ouvrière | | Lutte de classe |
|-----------------------|----------------|-------|-----------------|
| Destination | 6 mois | Un an | Un an |
| France, Outre-mer | 25 € | 50 € | 18 € |
| Outre-mer avion | 33 € | 65 € | 20 € |
| Reste du monde | 43 € | 85 € | 25 € |

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Nouvelle-Calédonie : **liberté pour tous les déportés !**

Mardi 3 juin, devant le vide du dossier, les trois juges chargés de poursuivre les sept responsables de la CCAT retenus en France ont décidé la remise en liberté de la plupart d'entre eux. Le parquet, c'est-à-dire l'État, s'acharne et fait appel.

Les trois juges ont décidé la remise en liberté de Christian Tein et de trois autres militants emprisonnés depuis près d'un an en métropole. Ils resteraient sous contrôle judiciaire, interdits de retourner en Nouvelle-Calédonie. Bien que cette libération soit l'aveu de la part des juges que le dossier est vide, ils resteraient ainsi déportés à 17 000 km de chez eux. Deux autres militantes, Frédérique Muliava et Brenda Wanabo, avaient déjà été libérées de prison en juillet

mais assignées à résidence en France. Elles sont autorisées à rentrer en Nouvelle-Calédonie, toujours sous contrôle judiciaire.

Ces militants arrêtés fin juin 2024 ont été accusés de complicité de tentative de meurtre, de vol en bande organisée, de participation à une association de malfaiteurs, pas moins. En réalité, l'État français cherchait des coupables pour se dédouaner de ses propres responsabilités et des responsables à réprimer pour faire un exemple. Mais, les juges le

confirment, si ces militants sont coupables d'une chose, c'est d'avoir protesté contre une mesure injuste, celle du dégel du corps électoral que préparait le gouvernement français et qui visait à satisfaire les revendications de la droite anti-indépendantiste. Ce dégel du corps électoral a été ressenti par les Kanaks comme une gifle. Encore une fois, l'État français les rendait minoritaires dans leur propre pays. Si la jeunesse kanak et océanienne s'est alors révoltée, débordant toutes les organisations, y compris les cadres prévus par la CCAT, c'est parce qu'elle était mue par une profonde colère accumulée par des décennies d'oppression sociale

et raciste, à l'image de ce qu'est la société néo-calédonienne. Les militants qui sont poursuivis ont eu ce courage de rester solidaires

de la jeunesse révoltée. C'est aussi cette solidarité que l'État français entend leur faire payer, et cher.

Serge Benham

Le Pen en représentation

Sa venue dans cet archipel du 27 au 31 mai où elle a fait près de 40 % à la dernière présidentielle devait lui servir à relancer sa candidature à l'élection présidentielle de 2027. La situation de crise en Nouvelle-Calédonie pouvait être l'occasion de se montrer une bonne responsable des intérêts généraux de la bourgeoisie. Même si la droite loyaliste et raciste représente le cœur de son électorat, elle a tenu à s'en démarquer, affirmant incarner entre indépendantistes et anti-indépendantistes un « chemin raisonnable », qui serait partagé par une majorité de Calédoniens « modérés », kanaks ou caldoches. Elle a d'ailleurs enfoncé ce clou en multipliant les rencontres avec le patronat local, en affirmant que « la Nouvelle-Calédonie est au bord du gouffre budgétaire et économique »

et que, faute de suivre ses conseils d'apaisement, « tout le monde régnera sur un champ de ruines, sans création de richesse ».

Cette nouvelle posture qualifiée de « modérée » a mis un certain nombre de militants anti-indépendantistes en furie. Le Pen a été d'ailleurs chahuté samedi 31 mai par un militant de la droite anti-indépendantiste lui reprochant de ne pas connaître les réalités calédoniennes. Mais, au fond, cet incident a plutôt servi le plan de communication de cette politicienne de la plus pure tradition de l'extrême droite colonialiste destiné à démontrer à la bourgeoisie française, celle de métropole, qu'elle pourrait être une présidente responsable et apte à gérer les crises.

S. B.



Manifestation de soutien aux prisonniers kanaks, le 27 mai à Paris.

Rapatriés d'Indochine : abandonnés dans des camps

Une loi devait être votée mardi 3 juin pour reconnaître les préjudices subis par les rapatriés d'Indochine à la fin de la colonisation française. Soixante-dix ans après, cette loi leur donnerait droit à des réparations financières.

À partir de 1954 et des accords de Genève, qui mirent fin à la guerre d'Indochine, 5 000 Français d'Indochine ont été rapatriés et littéralement parqués dans des camps baptisés centres d'accueil des Français d'Indochine. Il s'agissait parfois de supplétifs de l'armée ou d'employés de l'administration française, mais surtout de veuves de ressortissants français, et pour beaucoup d'enfants de couples mixtes auxquels l'État avait dû donner la nationalité française.

Arrivés en France, ces rapatriés ont été installés dans des camps insalubres ; des coron dans un ancien village de mineurs dans l'Allier, une ancienne poudrière dans le Lot-et-Garonne. Les familles ont dû survivre dans des conditions de pauvreté indignes, souvent dans des logements

au sol en terre battue. Elles avaient droit à un poêle pour se chauffer et une couverture par personne. Elles vivaient bien dans un camp au régime militaire avec interdiction de sortir sans bon de sortie, et interdiction de faire des achats sans autorisation.

Julien Cao Van Tuat, coprésident de l'Association des rapatriés de Noyant-d'Allier (Arina), raconte comment les hommes devaient aller travailler loin, obligés ainsi de délaisser leur famille. « À côté de notre coron, il y avait des familles polonaises, italiennes et ukrainiennes. Ces familles de mineurs étaient très solidaires. Elles nous ont beaucoup aidés. À l'époque les hommes touchaient les allocations familiales et, comme ils étaient partis, les femmes n'avaient rien. Dans

le village, les femmes ont tout pris en charge. » Quand le camp dans l'Allier a fermé, les familles de rapatriés ont dû racheter les coron dans lesquels on les avait logées.

Tous ces rapatriés ont vécu le sort de bien des travailleurs immigrés, contraints d'accepter les injustices et de se taire dans l'espoir que leurs enfants aient un avenir meilleur. Enfermés, isolés, invisibilisés et maltraités, ils n'osaient pas réclamer une reconnaissance de la part de cet État.

Depuis la loi de 2022 qui reconnaît les torts subis par les Harkis d'Algérie, des associations de ces rapatriés d'Indochine réclament aussi une reconnaissance et des indemnités. Cela ne serait que justice. Mais aucune loi ne pourra rendre justice à l'ensemble des populations qui ont payé et payent encore chèrement la domination des grandes puissances dans le monde.

Marion Ajar

S'opposer au massacre à Gaza n'est pas un crime !

Le 18 juin, deux militants de Révolution permanente, dont son porte-parole, Anasse Kazib, sont convoqués au tribunal de Paris, accusés d'apologie du terrorisme.

C'est en effet comme cela que la justice française peut désormais qualifier la condamnation du massacre à Gaza. Plusieurs militants ont

déjà eu à répondre de tracts ou de déclarations en ce sens.

Dans le cas d'Anasse Kazib, il s'agit d'un simple tweet.



Rassemblement de soutien à Anasse Kazib.

Révolution permanente appelle à manifester devant le tribunal de Paris, Porte de Clichy, le jour du procès, à 12 heures. Lutte ouvrière se joint à cet appel.